Étude sur l'Accentuation des Dérivés.

C'est un fait de la plus haute importance philologique que l'accent latin persiste dans toutes les langues romanes, c'est-à-dire qu'en italien, en espagnol, en portugais, en provençal et en français, l'accent reste sur la syllabe qu'il avait en latin. Depuis que M. le professeur Diez (Grammatik der Romanischen Sprachen) a découvert cette loi, elle a été confirmée par tous les philologues qui se sont nouvellement occupés de la formation des langues néolatines.*)

Je ne parle pas de l'accent oratoire, ni de l'accent provincial, ni de ces accents aigu, grave, circonflexe qui ne sont que des signes purement orthographiques; j'entends l'accent qui se pose sur les syllabes des mots, qui leur donne de l'unité et de l'individualité, une physionomie propre et un caractère particulier, l'accent qui fait des syllabes un ensemble, un mot, qui est l'âme du mot, comme l'accent oratoire est l'âme du discours.**)

C'est de cet accent, de l'accent tonique, que je veux parler, de son influence sur la formation des mots français, et spécialement sur la formation des mots dérivés du latin.

La question de l'accent latin et son rôle dans la langue française ont été étudiés par M. Gaston Paris, dans un livre spécial et excellent. Cet ouvrage, écrit par un disciple de Diez, et par suite s'appuyant sur les bases philologiques posées dans la Grammaire de son illustre maître, a beaucoup servi aux études de M. Auguste Brachet, qui, moyennant les lois d'accentuation, a le premier constaté les trois principes fondamentaux de la transformation du latin en français, et de la constitution du mot français. C'est du moins grâce à sa grammaire historique de la langue française que j'en dois la connaissance. Ces principes sont au nombre de trois:

1. La persistance de l'accent latin.
2. La suppression de la voyelle brève (atone).
3. La chute de la consonne médiane.

L'accent tonique reste en français sur la syllabe qu'il occupait en latin, c'est-à-dire la syllabe accentuée en latin est aussi la syllabe accentuée en français:

pastórem: pasteur, mortális: mortél, humánus: humaín, camínus: chemín, cabállus: chevál, fémina: fémme, bonitátem: bonté . . . .

*) Voyez Fuchs, die romanischen Sprachen in ihrem Verhältniss zum Lateinischen, p. 235: „Im Allgemeinen können wir als Regel annehmen, dass der Ton in den romanischen Sprachen auf derselben Stelle bleibt, der ihm im Lateinischen zukam.“ Voyez encore Littré, Histoire de la langue française, Egger, Notions élémentaires de grammaire comparée, pages 12 et 13. Benloew, Etude de l'accentuation dans les langues indo-européennes, p. 209. Weil, Théorie de l'accentuation latine, p. 274. Du Méril, Essai sur la formation de la langue française.

**) Diez, Grammatik, 3. Auflage. I, p. 146: „Die Vokale, auf welchen er (der Ton) ruht, bilden den Mittelpunkt, die Seele des Wortes.

I, p. 501: „Der Accent ist in der romanischen Sprachbildung der Angelpunkt, um welchen sie sich dreht.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Mais la persistance de la syllabe tonique ne se fait en français qu'aux dépens de celles qui ne sont pas accentuées, soit qu'elles précèdent, soit qu'elles suivent immédiatement la tonique; la persistance de la voyelle tonique produit la chute des voyelles atones.

De nombreux exemples pris au hasard confirment cette règle.

a) La voyelle atone disparaît quand elle suit la tonique: séc(u)lum: siècle, táb(u)la: table, fríg(i)dus: froid, cál(i)dus: chaud, círc(u)lus: cercle, capít(u)lum: chapitre, póp(u)lus: peuple, avúnc(u)lus: oncle etc. . . . .

b) La voyelle atone disparaît quand elle précède la tonique: bon(i) tátem: bonté, clar(i)tátem: clarté, civ(i)tátem: cité, com(i)tátus: comté, test(i)mónium: témoin, jud(i)cáre: juger, amb(u)láre: ambler, pos(i)túra: posture, sing(u)láris, mot très-fréquent pour aper, ainsi nommé parce qu'il est solitaire (porcus singularis): sanglier . . . .

Exception: La voyelle atone persiste quand elle est dans la première syllabe du mot: h*u*manus: h*u*main, m*o*rtalis: m*o*rtel etc.

De même le français perd ou change la consonne placée entre la voyelle tonique et celle qui la précède ou la suit: le *d* médial disparaît dans: bene(d)icere: bénir, ca(d)entia: chance, confi(d)entia: confiance, lau(d)are: louer, me(d)ietatem: moitié, se(d)entia: séance, vi(d)ere: voir, prae(d)a: proie, cau(d)a: queue, gau(d)ia (pour gaudium): joie . . . .

le *v* médial disparaît dans
a(v)iolus: aïeul, pa(v)onem: paon, vi(v)enda: viande, a(v)unculus: oncle, plu(v)ia: pluie etc. . . . .

le *g* médial tombe dans
re(g)ina: reine (reïne en v. f.), gi(g)antem: géant, au(g)ustus: août, tri(g)inta: trente, li(g)amen: lien, le(g)alis: loyal, pa(g)anus: païen, exa(g)ium: essai, re(g)em: roi, pla(g)a: plaie . . . .

le *c* médial disparaît dans
avo(c)atus: avoué, ami(c)us: ami, spi(c)us: épi, pi(c)a: pie, au(c)a: oie, carru(c)a: charrue, verru(c)a: verrue, communi(c)are: communier, deli(c)atus: délié, ne(c)are: noyer, pli(c)are: plier, publi(c)are: publier, se(c)urus: sûr, vo(c)alis: voyelle . . . .

le *t* médial tombe dans
ae(t)aticum: âge, ca(t)ena: chaîne, quiri(t)are: crier, do(t)are: douer, scu(t)arius: écuyer, impera(t)orem: empereur, na(t)alis: noël etc.

Le procédé d'après lequel le français s'est formé du latin est donc très-simple et très-régulier; on l'observe si généralement qu'on l'appellerait un système s'il n'était pas une opération spontanée et inconsciente. (Voyez Littré, Préface de la grammaire de Brachet.)

Cependant un coup d'oeil dans le dictionnaire français nous montre un grand nombre de mots qui ne respectent aucune de ces règles. Mobíle de móbilis, rigíde de rígidus, compút de cómputus, copúle de cópula, examén de exámen, fabríque de fábrica, portíque de pórticus, viatíque de viáticum et beaucoup d'autres déplacent tous l'accent latin; d'autres mots tels que cap*i*tal de cap*i*talis, légal*i*té de legal*i*tatem, nav*i*guer de nav*i*gare, prédic*a*teur de praedic*a*torem, régul*a*teur de regul*a*torem, sim*u*ler de sim*u*lare gardent tous la voyelle atone et enfin d'autres tels que: avocat de advocatus, arm*a*ture de armatura, au*g*ure de augurium, au*g*uste de augustus, confi*d*ence de confidentia, délic*a*t de delicatus, lé*g*al de legalis, li*g*ation de ligationem, m*é*dian de medianus, nat*a*l de natalis, prési*d*ence de praesidentia, sécurité de securitatem, voc*a*l de vocalis, vo*t*er de votare etc. conservent tous la consonne médiane.

Ce fait tout-à-fait particulier à la langue française nous oblige de faire quelques observations sur cette espèce de mots qui violent toute loi de formation. —

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

On sait qu'il ne faut pas chercher la source de la langue française comme de toutes les langues romanes dans le latin classique employé par les auteurs romains, mais dans l'idiome populaire [sermo plebeius] qui était usité à côté de la langue classique [sermo urbanus]. A partir du commencement du Ve siècle, le latin littéraire cultivé seulement par les écrivains et les hautes classes se meurt, devient un idiome pétrifié et immobile, incompréhensible au peuple et de là incapable de toute production nouvelle, tandis que le langage populaire porte en lui le germe et la susceptibilité d'un développement amené par le temps et les besoins nouveaux. Enfin, quand à la fin du Ve siècle l'invasion germanique détruit l'Empire, le latin classique périt avec l'administration, la justice, l'aristocratie, dont il était l'organe; mais la langue vulgaire poursuivit son cours, et finit par supplanter complétement la langue littéraire en devenant une langue toute nouvelle et profondément distincte, un idiome complétement différent du latin classique (lingua romana rustica*)

Ce n'est pas seulement dans son vocabulaire, dans la forme et le sens du mot que cette nouvelle langue diffère du latin classique, c'est aussi dans sa syntaxe que se produisent des changements essentiels. Nous ne citons pour ces marques caractéristiques que quelques exemples, nous y reviendrons plusieurs fois dans le cours de cette étude.

Pour aeger, aegrotus le peuple disait male aptus (mal disposé), qui est au dixième siècle malabde, en provençal malapte, d'où le français malade; auca (de avica) était très-usité pour anser („accipiter, qui aucam mordet"), d'où le français oie; ainsi caminus pour via („quomodo currit in camino S. Petri"), d'où chemin, casnus pour quercus, d'où le vieux français caisne, chesne et le français moderne chêne; viaticum, qui a donné voyage, eut le sens primitif de provisions de voyage, prit de bonne heure dans la langue rustique le sens de voyage (p. e. dans Fortunat: „Deducit dulcem per amara viatica natam . . . ." et dans une charte de 1299: „Pro viatico quod fecimus in Sicilia" cf. Du Cange); testa qui signifiait dans le latin classique un pot, pot cassé prit le sens de crâne dans le latin vulgaire et donna alors teste et puis tête; ainsi pellis qui ne signifie proprement que peau d'animal, fourrure se mit à la place de cutis et donna peau en français, pel en vieux français.

Pour le changement de la forme aussi bien que pour la variation du sens des mots classiques en passant dans la langue vulgaire et de là dans le français, voyez les nombreux exemples cités dans Fuchs, p. 193, et Diez, Gr. I, Einleitung.

Quelques expressions populaires se trouvent déjà dans les écrivains archaïques, comme Ennius et Plaute; parmi ceux de la bonne époque, le plus riche est Vitruve. Une très-riche collection de mots obscurs, vieillis et populaires, une mine féconde pour la lexicologie des langues romanes est le livre de Festus „De significatione verborum". Mais, tout en favorisant l'expression populaire, la littérature de la décadence se conservait encore pure des flexions mutilées ou contraires à la grammaire, c'est dans les Inscriptions qu'il faut les chercher.

Parmi les ouvrages des bas siècles, c'est le lexique d'Isidore de Séville († en 635), les Origines ou Etymologiae qui offre la plus riche moisson de mots vulgaires, et puis celui de Placidus (VIe s.) est très-important à cause de son authenticité et de sa correction. Parmi les glossaires, il faut nommer les Glosses de Cassel, le Vocabulaire de St. Gall et les Glosses de Paris.

Mais tous ces monuments lexicographiques sont surpassés par un texte de droit qui remonte aux premiers temps du moyen âge, la Loi Salique. (cf. Diez, Gr. I, Elemente der romanischen Sprachen.)

*) Voyez ci-dessus Diez, Gr. I., Einleitung, Fuchs, die romanischen Sprachen, p. 28, Schuchardt, Vulgärlatein I, p. 46, Brachet, Grammaire historique p. 25. Burguy, Grammaire de la langue d'oïl, I, p. 7 et suiv. Chevallet, Formation de la langue française.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Tous les mots restés dans la langue française, au moment où celle-ci se dégageait du latin, conservent l'accent tonique sur la voyelle qui le portait en latin. Mais longtemps après la mort du latin, vers le commencement du douzième siècle quand le sentiment de l'accentuation s'était totalement perdu, il entre dans le français un nombre de mots qui ne sont point le fruit d'une formation naturelle et spontanée, mais la copie exacte du mot latin écrit, faite par des savants, des clercs, des notaires, qui embarrassés de rendre les idées de l'antiquité dans leur langue calquaient de nouveaux mots sur le modèle du latin. Mais ignorant les règles de l'accentuation latine ils appliquèrent leur manière d'accentuation, c'est-à-dire le système français qui met toujours l'accent tonique sur la dernière syllabe sonore,*) aux mots qu'ils introduisaient dans leur langue et de là vient le déplacement de l'accent latin qu'on remarque dans un si grand nombre de mots français. Mais ces mots ne sont point d'origine populaire; ce sont des mots d'origine savante, des mots artificiels faits avec les yeux et non pas avec l'oreille.

L'introduction de ces mots commence au 12e siècle, elle augmente au 13e, et au 14e, on voit apparaître ces néologismes en si grand nombre toujours croissant qu'au seizième siècle, sous l'influence de l'Italie et par suite de la renaissance des lettres antiques, la langue en est complétement inondée. Cette formation de mots fut arrêtée, pour quelque temps, par Malherbe et ses efforts de réforme, mais depuis notre siècle, elle a continué de produire sans cesse des mots nouveaux. La science et l'industrie de nos jours ont introduit dans la langue moderne une foule de ces créations artificielles qui, il va sans dire, ne peuvent servir à prouver les règles ci-dessus établies, mais en même temps n'infirment en rien leur valeur.

Le parler populaire latin n'avait déjà plus la voyelle atone; il prononçait moblis, rigdus, debtum, comptus, copla, fraglis, portcus **)

Les savants restituèrent cette voyelle d'après le mot écrit et dirent tout contrairement au génie de la langue vivante mobíle, rigíde, compút, copúle, fragíle, portíque, tandis que la langue populaire conservait l'accent et formait régulièrement de moblis meuble, de rigdus roide (raide), de comptus compte, de copla couple, de fraglis frêle, de portcus porche.

C'est donc un moyen sûr pour reconnaître au premier coup d'oeil les mots savants que la fausse accentuation, le déplacement de l'accent latin. Mais il y a

---

*) cf. Gaston Paris, Sur le rôle de l'accent latin, p. 13: L'accent tonique est toujours en français sur la dernière syllabe des mots à terminaison masculine, sur la pénultième des mots à terminaison féminine, en d'autres termes sur la dernière syllabe sonore.

De même Brachet, Grammaire historique, p. 140: En français, l'accent tonique n'occupe jamais que deux places: la dernière quand la terminaison est masculine (chanteúr, aimér, finír), l'avant-dernière quand la terminaison est féminine (sauvége, vérre, pórche).

Bernhard Schmitz, Franz. Grammatik, p. 34, 1b: „Der Ton liegt auf der letzten volllautenden Sylbe der Wörter."

Diez, Grammatik I, p. 508: „Nirgends ist die Stelle des Accentes leichter anzugeben, als im Französischen: die Wörter mit männlicher Endung haben ihn auf der letzten, mit weiblicher auf der vorletzten Sylbe.

Littré, Dictionnaire, au mot „accent": „Le français, quoiqu'on en ait dit, a un accent très-marqué: l'accent en chaque mot se trouve sur la dernière syllabe, si elle n'est pas terminée par un e muet, et sur l'avant-dernière, si la dernière est terminée par un e muet.

**) Sur la chute de la voyelle atone dans le latin vulgaire voyez Schuchardt, Vocalismus des Vulgärlateins II, 399 ff.: „Nach der Tonsilbe": caldus = chaud, virdis = vert, homnem = homme; et II, 421 ff.: „Vor der Tonsilbe": drectus = droit (pr. dreit), albastro = albâtre, Disderius: Didier.

Sur la suppression de la consonne médiane: Voyez Sch. I, 129: sedeim, Austa, Austus; II, 313: statuum etc.; II, 461: reine (regina), venti (viginta) maestro et beaucoup d'autres: pour la consonne *b* I, p. 128, II, 480, 511, 518, III, 64, 302; pour c, I, 128, III, 65; pour g I, 37, 129, II, 313, 322; pour v II, 509, 516, 519; pour *s* II, 44, 352—359.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

d'autres mots encore qui, tout en gardant l'accent, sont néanmoins d'origine savante parce qu'ils conservent ou la voyelle atone, ou la consonne médiane.

Ang*u*lé de ang(u)latus, aur*i*culaire de auric(*u*)larius, aspér*i*té de asper(i)tatem, cap*i*tale de cap(i)talis, char*i*té de car(i)tatem, circ*u*ler de circ(u)lare, com*i*té de com(i)tatus, cum*u*ler de cum(u)lare, hôp*i*tal de hosp(i)tale, et beaucoup d'autres mots de ce genre ne déplacent pas l'accent latin, c'est vrai, mais ils conservent contrairement aux règles d'accentuation la voyelle atone brève qui doit disparaître devant la tonique*) et sont par conséquence d'origine savante. Voyez les mêmes mots latins et leurs dérivés tels que la langue populaire nous les montre:

Ang(u)latus: anglé
auric(u)larius: oreiller
asper(i)tatem: âpreté
cap(i)talis: cheptel
car(i)tatem: cherté
circ(u)lare: cercler
com(i)tatus: comté
cum(u)lare: combler
hosp(i)tale: hôtel . . . .

Ainsi avo*c*at de advocatus, arma*t*ure de armatura, au*g*ure de augurium, au*g*uste de augustus, communi*q*uer de communicare, confi*d*ence de confidentia, décanat de decanatus et d'autres mots se caractérisent facilement comme des formes savantes parce qu'ils conservent la consonne médiane. La langue populaire qui est toujours régulière dans ses formations l'a supprimée; elle a dérivé avoué de advo(c)atus, armure de arma(t)ura, heur (en vieux français aür) de au(g)urium, août de au(g)ustus, communier de communi(c)are, confiance de confi(d)entia, doyenné de de(c)anatus etc.

Quant aux mots qui respectent l'accent, mais qui n'ont ni consonne médiane, ni atone brève, il faut pour les reconnaître recourir aux lois phonétiques. La transformation des lettres latines en français se fit d'une manière régulière; chaque lettre latine se transforma en passant en français suivant des principes certains et constants; *e* latin accentué p. e. devient ordinairement *oi* en français: m*e* = m*oi*, t*e* = t*oi*, regem = r*oi*, videre = v*oi*r, habere = av*oi*r, debere = dev*oi*r, tres = tr*oi*s, legem = l*oi*, serus = s*oi*r, mensis = m*oi*s, tectum = t*oi*t, directus (drectus) = dr*oi*t, pensum = p*oi*ds, etc.

ct en latin devient toujours *it* en français populaire: fa*ct*um = fa*it*, fru*ct*um = fru*it*, no*ct*em = nu*it*, la*ct*e et lactem pour lac = la*it*, ve*ct*ura = vo*it*ure, condu*ct*us = condu*it*, le*ct*um = l*it*, etc. Moyennant cette règle on voit tout de suite que les mots tels que réduction, induction, direct, protection, fraction, nocturne etc. sont d'origine savante.

Je me suis proposé dans ce travail de distinguer autant que possible les dérivés savants des dérivés populaires, les mots directement empruntés par les savants au latin classique, et introduits dans la langue française postérieurement à sa formation, des mots qui devinrent français, au temps de son dégagement du latin vulgaire.

Les principes de l'accentuation latine, comme Mr. Brachet les a érigés et comme je viens de les démontrer, me serviront de pierre de touche, de fil conducteur dans cette revue de mots. La comparaison des formes du français moderne à celles de l'ancienne langue éclairera la transition, le passage du mot latin à sa forme actuelle; elle montrera en outre

*) Voyez sur ce fait l'excellente étude „Du Rôle des Voyelles Atones dans les Langues Romanes", par Auguste Brachet, Lemcke, Jahrbuch für romanische und englische Literatur, 1866, p. 312 et suiv.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

combien au point de vue de la forme, la langue française est d'autant plus parfaite et d'autant plus belle qu'elle remonte plus avant. A l'origine du français, les lois de dérivation, les règles d'accentuation sont rigoureusement observées. Il n'y a pas encore de mots savants qui gâtent la structure de la langue, si belle et si régulière encore au treizième siècle. „Les mots savants", dit M. Brachet, „sont des taches fâcheuses dans la langue populaire, des irrégularités regrettables: ils détruisent la belle ordonnance et l'harmonieuse analogie de l'ensemble."

I.

Accentuation des dérivés nominaux.

A. Suffixes accentués.

1) Le suffixe alis devient *el* en français a) par le changement de l'*a* accentué en e,*) b) par la chute régulière de la syllabe qui suit la tonique.

Formes populaires: Aeternalis [pour aeternus dans Tertullien]: éternel, cap(i)talis: cheptel, en provençal captal, hosp(i)talis: hôtel, anciennement hostel, na(t)alis: noël (nadal en prov.), mortalis: mortel, essentialis [dans Isidore]: essentiel, pluralis: plur*iel*, anciennement plurel, **) vo(c)alis: voyelle et d'autres.

Formes savantes: L'a du suffixe reste intact dans les mots d'origine savante; ils conservent la consonne médiane et la voyelle atone: lé*g*al de legalis [la forme populaire de legalis est loy-al qui quoiqu'elle ait conservé l'*a* du suffixe, perd le g médial, ainsi re(g)alis: royal.], lo*c*al (localis), hôp*i*tal (hospitale), cap*o*ral (d'origine italienne de caporale), corporal (linge bénite) de corporalis, na*t*al (natalis), cap*i*tal, cardinal, digitale, fédéral, final, vocal, provincial, pastoral etc. ***)

2) Le suffixe amen donne ain, aim, †) et en; ainsi imen et umen ont donné in et ain, on et un;

---

*) pour la transition de *a* en *e*, voyez ad*s*atis (en prov. assatz): as*s*ez, *c*asa: che*z* [avait à l'origine le sens de maison: il est en chez = est in casa], a*m*arus: a*m*er, *c*lavis: *c*lef, *c*arus: *c*her, *g*ratum, en provençal grat: *g*ré, *n*asus: *n*ez, *p*ratum, en prov. prat, en vieux franç. pred: *p*ré, *t*alis: *t*el et tous les verbes en *are* = *er*.

**) pour la diphthongaison de l'e accentué, comparez ferus: f*ie*r, bene: b*ie*n, pe(d)em: p*ie*d, heri: h*ie*r, tenet: t*ie*nt, venit: v*ie*nt, melius: m*ie*ux et d'autres.

***) Dans cette revue de mots, je laisse à côté tout mot de formation nouvelle, c'est-à-dire tous les mots d'origine purement française, tels que jour-*nal*, bleu-*âtre*, brun-*âtre*, band-*eau*, drap-*eau*, art-*iste*, dent-*iste*, royal-*iste*, ân-*esse*, maître-*esse*, pécher-*esse*, craint-*if*, plaint-*if*, change-*ment*, ménage-*ment*, etc. etc. qui sont très-nombreux dans le dictionnaire français. Tous ces mots que M. Brachet appelle „dérivés français" portent des suffixes formés sur le modèle des suffixes latins, mais ils n'ont point de correspondants dans la langue latine et ont été dérivés de première main par le français. Les suffixes que le français a le plus employés pour ces formations nouvelles sont les suivants: ier (er), âtre, esse, el, eau, iste, if, ment, eux, ique etc.

†) *a* devient *ai* devant *m* et *n* quand ces consonnes ne sont pas suivies d'une autre consonne; cf. amo: *ai*me, manus: m*ai*n, fames: f*ai*m, panem: p*ai*n, lana: l*ai*ne, damus (dama): d*ai*m, ramus: r*ai*n (v. f.), rana: r*ai*ne (v. f.) septimana: sem*ai*ne; comparez le suffixe anus, page 8.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Formes populaires: Aeramen:*) airain, examen: essaim [essaim d'abeilles], levamen: levain, stamen: étaim, stramen: étrain (anciennement estrain: trame de fil ou de soie), materiamen: merrain (bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait des douves de tonneaux, et d'autres ouvrages, la matière de la perche et du bois du cerf), li(g)amen: lien, (anciennement liain, en prov. liam); — nutrimen: nourrain, tra(h)imen ou tra(g)imen: train (en v. f. traïn, en espagnol tragin.), alumen: alun, bitumen: béton.

Formes savantes: Le mot français examen qui porte la tonique sur en déplace l'accent du mot latin qui est accentué sur l'avant-dernière. Les mots crime, régime, bitume, légume, volume se caractérisent facilement comme des formes savantes étant les copies fidèles des mots latins correspondants.

3) Anda et enda donnent ande et ende.

Formes populaires: Provi(d)enda (praebenda): provende, vi(v)enda: viande, **) off(e)renda: offrande. ***)

Formes savantes: Lé*g*ende (le*g*enda), répri*m*ande (reprimenda), divi*d*ende (dividenda), multiplicande (multiplicandus), la*v*ande (de l'it. lavanda), ordi*n*and (ordinandus), pré*b*ende (praebenda): revenu ecclésiastique.

4) Antem, entem: ant (and), ent (end).

Dérivés populaires: A(d)amantem: aimant (anc. aïmant, en pr. adiman), infantem: enfant, †) se(d)entem: séant, merca(t)antem: marchand, ††) en v. f. marchedant et marcheand, cf. l'allem. Marketender, servientem: anciennement serjent: sergent (à l'origine dans le sens de serviteur: sergents du Roi, sergens d'amour, sergent de Dieu) vig(i)lantem: veillant, valentem: vaillant, méchant, anciennement mescheant meschant, participe de mescheoir „avoir mauvaise chance, être malheureux", vient du latin minus cadentem (min(u)s = mis mes me; cadere = cheoir ††) choir) — de même échéant du latin ex-cadentem; puissant suppose possentem, participe vulgaire pour potens.

Dérivés savants: La plupart des dérivés en ant ou ent sont d'origine savante; voyez p. e accident, incident, adolescent, élégant, ignorant, client, régent, résident, torrent, présent, absent, amant, éloquent, excellent, immanent, orient, occident, patient, prudent, secante, urgent, vigilant, valant et beaucoup d'autres qui ont passé du latin directement dans le français sans subir, contrairement aux lois phonétiques, le moindre changement, soit de leurs voyelles, soit de leurs consonnes.

Elephantem donna en vieux français olifant (cf. Chanson de Roland); éléphant vient des savants.

5) Antia et entia: ance et ence.

Le changement du *t* devant *i* en *c*, *s* ou *z* se trouve déjà au bas latin: e*c*iam, ini*c*ium, ter*c*ia, ora*c*ionem, munifi*c*ensia, nun*s*ius, sapien*s*a, razon (ratio), Constan*z*ia et d'autres (Schuchardt, V. L. I, 152 et suiv.)

---

*) aeramina, utensilia ampliora [Festus], aeramen dans des auteurs postérieurs, comme le Code Théodosien, Priscien.

**) viande désignait dans l'ancienne langue toute espèce de nourriture, aussi bien une nourriture végétale qu'une nourriture animale et ce n'est que tardivement que ce mot s'est restreint au sens de chair qu'il possède aujourd'hui. On trouve encore dans Rabelais: „Les poires sont viande très-salubre.

Voyez Littré, au mot „viande".

***) amande (anciennement amende) est une corruption du latin amygdalum qui devient amygdlum amydlum et ensuite par l'intercalation d'un n amyndlum (comp. laterna = lanterna) ou amindlum amindle: amende, ou amande, le dérivé régulier de amindlum aurait dû être amendle au amandle.

†) le changement de l'*i* en *e* devant *n* est très-fréquent dans le latin vulgaire; témoin: agmena, carmena, crimena, nomena, homenibus, ordene, virgenes, domeno, femena, pagenam, menus, menime et meneme, sene, senestra, etc. Voyez Schuchardt, Vocalismus des Vugärlat. II, 21 ff; III, 172 ff.

††) pour le changement de *c* en *ch*, comparez canis *ch*ien (proprement chiain), caput *ch*ef, casa *ch*ez, carus *ch*er, caminus *ch*emin, caballus *ch*eval, carmen charme, cattus (dans Isidore) *ch*at, castellum *ch*âteau, capra *ch*èvre, cátena *ch*aîne, causa *ch*ose, casinus *ch*êne, castigare *ch*âtier et d'autres.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Lorsque *ti* (*ci*) est suivi d'une voyelle (tius, tia etc) le *c* se transforme ordinairement en *s* doux, ou *ss* ou *ç* et l'*i* disparaît: malitia = malice, nuntius = nonce, suspicionem = soupçon, denuntiare = denoncer, cantionem = chanson.

Formes populaires: Confi(d)entia: confiance, ca(d)entia: chance, continentia: contenance, cre(d)entia: créance et croyance, deca(d)entia: déchéance, praesentia: présence, infantia: enfance, se(d)entia: séance, sperantia: espérance, *) provi(d)entia: pourvoyance, praesi(d)entia: préséance.

Formes savantes: Confi*d*ence de confidentia, cré*d*ence de credentia, déca*d*ence de decadentia, provi*d*ence de providentia, continence de continentia; ainsi constance, audience, innocence, prudence, science, sentence etc., etc.

6) Anus devient par la diphthongaison de l'*a* devant *m* ou *n* (voyez le suffixe amen) ain en français; de même donne ana = aine, manus: main, granum: grain, planus: plain, sanus: sain, (sain = graisse, en provençal sagin, en vieux fr. saïn vient du l. sagina.), albanus: aubain, certanus: certain, castellanus: châtelain, scribanus: écrivain, mane: (de) main, lon(g)itanus: lointain, vanus: vain, humanus: humain, pullanus: poulain, superanus: souverain, en v. f. soverain; — fontana (pour fons): fontaine, lana: laine, rana: raine (v. f.), septimana: semaine [anciennement sepmaine, en prov. setmana]. Capitaine, anciennement chevetaine, en prov. capitani vient du baslatin cap(i)tanus (dér. de caput) et est d'origine savante; il est venu vers le quatorzième siècle. La même finale devient ordinairement ien, yen ou seulement en, 1° après une voyelle (i ou y): christianus chrétien, antianus ancien; 2° quand la consonne médiane qui la précède tombe, comme par exemple dans païen (en prov. pagan) de pa(g)anus, doyen de de(c)anus, citoyen (en prov. ciptadan) de cita(d)anus, forme contractée de civitadanus, dér. de civitatem, moyen de me(d)ianus etc.

Formes savantes: Plan (planus), courtisan du bas latin curtisanus (depuis le 16e s.), vétéran de veteranus, artisan (venu au 16e s. de l'italien artigiano) médian, roman, etc.

Le suffixe enus donne ein in et ena = ine: plenus: plein, pull(i)cenus, en vieux français polcin poucin: poussin, frenum: frein, venenum: venin, serenus: serein; — avena: avoine, ca(t)ena: chaîne, anc. chaïne, vena: veine etc.

Arène du lat. arena, carène du lat. carena, galène du lat. galena, patène du lat. patena, scène du lat. scena sont d'origine savante.

7) Aris, arius devient ier ou seulement er en français par le changement régulier de l'*a* devant *r* en *e* ou *ie*.

Formes spontanées: Agrarium: agrier, aquarium: évier (cf. aqua = ève, forme archaïque de eau), apothecarium: boutiquier (cf. apotheca: boutique), censitarium: censier, centenarium: centenier, denarius: denier, calendarium: calend*r*ier, en vieux français calend*ier*, **) domniarium = danger, ***) fumarium: fumier, en v. f. femier, fo(c)arium

*) La prosthèse d'*e* ou d'*i* devant *sc*, *sm*, *sp*, *st* est très-fréquent dans le latin vulgaire. Voyez sur ce fait Schuchardt, II, p. 337 ff, escola, iscripta, ispe, esperare, espatium, especiem, ispina, istare, esto, istatua, estudium .... Le français poursuivit le même procédé dans des mots tels que esprit, espèce, esclave, escalier, ou dès le 16e siècle avec la suppression de l's: état (statum, estate en anglais); épice (species), échelle (scala), étable (stabulum), étude (studium), étroit (strictus) et d'autres. Comparez aussi les mots anglais espouse (spouse), espy (spy), estate (state), estranger (stranger), to estrange etc.

**) pour l'intercalation de *r*, voyez tr*é*sor pour tésor (thesaurus), gouff*r*e pour gouffe, de golphum, perd*r*ix au lieu de perdix, de perdicem, rust*r*e à côté de ruste, de rusticus.

***) danger avait anciennement le sens de puissance, de pouvoir, et „être en danger de l'ennemi" signifiait „être en pouvoir de l'ennemi, être à la merci de l'ennemi; ce sens originaire a persisté jusqu'au milieu du 16e s. (voy. Littré). Pour le changement de *o* dans d*o*mniarium en *a* dans d*a*nger, comparez d*o*mina d*o*mna: d*a*me, d*o*mesticus = d*a*mesche (v. f.), d*o*micellus: d*a*moiseau; du reste ce changement est très-commun dans le latin rustique. Voyez les exemples cités pour ce fait dans Sch., I, p. 177 ff, v*a*care pour v*o*care, *a*mnem, *a*mnes et *a*mni pour *o*mnem, *o*mnes, *o*mni, f*a*vere p. f*o*vere etc.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

(igniarium = focarius locus in quo fit ignis): foyer, epistolarium: épistolier, hereditarius: héritier, granarium: grenier, riparia „pontes ad riparias“: rivière, *) — scolaris: écolier, singularis (porcus): sanglier, anciennement senglier pour „porc senglier: cochon solitaire, porc sauvage, aper (cf. Diez Gr. I, 55); scutarius, celui qui porte le scutum, en prov. escudier, en v. f. escuyer = écuyer, primarius: premier, saecularis: séculier, vir(i)diarium virdjarium = verger, manuaria (de manus) ou maneria (dans Abélard) manneira (voy. Sch. II, 530): manière, milliarium: millier, sem(i)tarium (de semita), en prov. semdier: sentier, vervecarius = berbecarius, bercarius: berger, panarium: panier [signifiait à l'origine seulement corbeille à pain.], rosarium: rosier, salarium: salière, summarium: sommier, vicarium: viguier.

Les dérivés savants, qui sont très-nombreux, ont tous la forme aire: Adversaire, (adversarius), anniversaire (anniversarius), agraire (agrarium), apothicaire (apothecarium), censitaire (censitarium), centenaire (centenarium), commentaire (commentarius), contraire (contrarius), denaire (denarium), dentaire (dentarium), épistolaire (epistolarium), glossaire, (glossarium), héréditaire (hereditarius), précaire (precarius), primaire (primarius), rosaire (rosarium), salaire (salarium), scolaire (scholaris), vicaire (vicarium), vulgaire (vulgaris.)

Le suffixe erium, dans monasterium et ministerium, a donné, comme arium, ier en français. Monasterium est monstier au 10e siècle, mostier aux 11e et 12e siècles; moustier au 13es., et depuis le 14e, moutier (église), cf. „mener la fiancée au moutier“; ministerium donne métier; ministère est une forme savante.

8) Quant au suffixe français ard, art que M. Diez dérive de l'allemand hart (goth. hardus): renard = Reinhart, etc., il me semble que bien des mots en ard, art correspondent à des formes latines en arius. Du Cange, dans son inappréciable Glossaire,**) donne par exemple „falsarius (sica, pugionis vel cultelli species) = faussart, camparia (vectigal agro impositum, idem quod agrarium) = champart“; par conséquent, on peut tirer étendard de extendarium, milliard de millearium [D. C.]; soudart soudard n'est sans doute rien que sol(i)darius [D. C.], en normand soldard; — campagnard correspond à une forme supposée campanearius, de campanea, de même montagnard à montanearius ou montanarius, de montanea (D. C.), Savoyard à Sabaudiarius (cf. l'anglais Spaniard = Hispaniarius), gueuliard à gularius, oreillard à auricularius, cornard à cornarius, brassard à brachiarium, fugard à fugi(t)arius (dér. de fugitivus, dans D. C.), cagnard à canaria (dans D. C.), criard à quiritarius (D. C.), etc.

Voyez ci-dessus l'étude d'Edmond Boehmer: „Zur Lautwandlung der romanischen Sprachen“, dans Lemcke, Jahrbuch X, p. 188.

9) Le suffixe atus, qui est en provençal *at*, en v. f. *ed*, devient en français toujours *é*; *ata* a toujours donné *ée*; chaque mot au suffixe *at*, dérivé du latin atus, est de formation savante.

Alli(g)atus: allié, balderatus (dérivé de balteus): baudré (v. f.), depuis le 14e siècle, baudrier ***) (balterarius), cler(i)catus (de clericus): clergé, †) comitatus: comté, curatus: curé, cristatus: crêté (crista: creste crête), decanatus: doyenné (decanus doyen),

*) p = v dans capillus: cheveu, capra: chèvre, lupa: louve, nepotem: neveu, percipere, concipere: percevoir, concevoir, sapere: savoir, pauper: pauvre, opera: oeuvre, leporem: lièvre, saponem: savon, etc.

**) Glossarium ad scriptores mediae et infimae Latinitatis, auctore Carolo du Fresne, domino du Cange. Parisiis, 1768.

***) baudrier au lieu de baudré provient d'une confusion de l'ouvrier et de son oeuvre; ce n'est point antérieurement au quatorzième siècle qu'on a remplacé baudré par baudrier; dans l'ancien français, ce mot ne signifiait que l'ouvrier qui fabrique les baudrés.

†) sur la transition de c lat. en *g* français, voyez acris: ai*g*re, acutus: ai*g*u, ciconia: ci*g*ogne, ficus: fi*g*ue, fabricare: for*g*er, judicare: ju*g*er; — mais ce changement de c en g eut déjà lieu au latin du moyen âge, témoin: grassus crassus, vigarius vicarius, matrigularius matricularius, vogare vocare etc.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ducatus: duché, episcopatus (de episcopus): évêché, fossatus*) (de fossa): fossé, gratum: gré, latus: lé, mercatus: marché, mari(t)atus: marié (maritus = mari), peccatum: péché, pratum: pré....

Le suffixe *ata* donne ée: Annata (durée d'un an): année, caballicata (de caballicare): chevauchée, fata: fée,**) ungulata [de ung(u)la ongle]: onglée, armata: armée, fumata: fumée, diurnata: journée [cf. diurnus, anciennement jorn: jour, en italien giorno], contrata: contrée, spatha,***) en provençal espada, en vieux français spede et espée: épée, denerata: denrée, calciata (calcem = chaux), en provençal caussada: chaussée [voie maçonnée à la chaux], caminata [chambre à chauffer]: cheminée, cubitata [cub(i)tum coude]: coudée, solidata: soudée, etc. . . .

Formes savantes: Agrégat pour agrégé, cérat pour ciré, délicat pour délié, décanat pour doyenné, épiscopat pour évêché, légat pour légué, mandat, format, rosat, soldat au lieu de mandé, formé, soudé; de même célibat, consulat, apostolat, diaconat, électorat, sénat, vicariat etc.

Le suffixe ade est d'origine italienne: Escapade (scapata), cavalcade (cavalcata), estrade (strato) et d'autres mots qui sont venus en français au seizième siècle.

10) Aster astrum devient âtre, en vieux français astre.

Ce suffixe avait très-peu d'importance en latin; mais il a été fécondé dans les langues romanes, surtout dans la langue française.

Al(a)bastrum: albâtre, matraster: maraster marâtre, filiaster [en prov. filhastre, en vieux français fillastre]: fillâtre, patraster parastre: parâtre, capitastrum (dérivé de caput): cadastre (en vieux français capdastre).

Astre de astrum [dans le sens d'astre du sort: „quem adolescentem vides, malo astro natus est", dans Pétrone, d'après Diez] est un mot savant; de même son composé désastre qui est venu au seizième siècle de l'italien disastro.

Le mot âtre, anciennement astre, au 8e siècle astrum (foyer) est d'origine populaire, et vient probablement de astricus (dans les Gloss. sangall.), cf. l'allemand estrich.

11) Acem devient ai (ais); sa forme savante est ace.

Les dérivés populaires sont peu nombreux; voyez vrai, anciennement verai de veracem, niais [proprement pris au nid; faucon niais = faucon, qui n'a pas encore volé, d'où le sens de sot, de maladroit] du L. ni(d)acem, dérivé de nidus. De même acum = ai, dans Cambrai de Cameracum, Douai de Duacum.

Formes savantes: Audace, efficace, fugace, rapace, tenace, vivace, etc.

12) Le suffixe diminutif ellus a d'abord donné el, en provençal et dans l'ancien français, puis, vers le milieu du 12e siècle, el s'est adouci en eau ou simplement au.

Le nombre de ces mots est très-grand, je n'en cite que quelques-uns: Agnellus, en v. f. agnel: agneau, annellus, annel: anneau, av(i)cellum, puis aucellum, en prov. aucel, en vieux français oisel: oiseau, bellum, bel: beau, arb(o)ricellus: arbrisseau, botellus, boyel: boyeau, castellum, anciennement chastel, châtel: château, capellus, en v. f. chapel:†) chapeau, circellus, cercel: cerceau, cer(e)bellum, cervel: cerveau, cer(e)bella: cervelle, corvellus, corbel: corbeau, cultellus, coltel, coutel: couteau (en ital. cultello), domin(i)cellus, domicellus (en vieux français damoisel): damoiseau, scabellum: escabeau, furnellus: fourneau

---

*) „Si quis fossatum in terra alterius fecerit" (Lex Longobardorum).

**) Fata est proprement celle qui préside à notre fatum, à nos destinées, et se trouve, dans ce sens, dans une inscription contemporaine de Dioclétien.

***) spatha, vocabulum castrense, instrument long et élargi pour remuer, spatule (allem. spaten), puis épée large et dans ce sens déjà dans Tacite „gladiis ac pilis legionariorum — spathis et hastis auxiliarium:" cf. Diez, Gr. I, 25.

†) cappa ou capa = manteau dans Isidore, donna chape en français; chapelle, de capella, signifiait à l'origine le sanctuaire où était conservée la chape (cappa) de St. Martin, et ensuite tout sanctuaire possédant des reliques. (cf. Littré et Brachet.)

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

(furnus = forn, for, four), fascellus [de fascis]: faisceau, gemellus: jumeau, mantellum (mantum — mante): manteau, morsellum, morsel, morcel (v. f.): morceau, novellus, en v. f. nouvel: nouveau, pomellum (pomum = pomme): pommeau, pullicella: pucelle, prunellum, prunel: pruneau, ramellum, anciennement ramel: rameau, riv(i)cellum, ruissel: ruisseau, tab(u)lellus: tableau, tumbellus: tombeau, vascellum, vaissel: vaisseau, vi(t)ellum, véel: veau (en prov. vedel), vermicellum, vermicel: vermisseau, et d'autres.

Qaunt au mot cadeau, Diez, Schéler et Littré le tirent du L. catellus, diminutif de catena (chaîne) parce qu'il signifiait primitiviment les traits de plumes enchaînés ou entrelacés dont les maîtres d'écriture ornent leurs modèles, et que ce n'est que depuis le 16e s. qu'il prit le sens de choses inutiles, de divertissements, et enfin de don que l'on fait à quelqu'un. Voyez Brachet (Dictionnaire des doublets, supplément, p. 17 et 18) qui tire cadeau, en vieux français cadel, du L. capitellum (dér. de caput) et propose chapiteau, chapitel, comme forme savante.

13) Elis donne el (al), ela devient elle; cru(d)elis et fi(d)elis deviennent, par la chute du *d* médial, cruel et féal; le mot fidèle, qui conserve la consonne médiane, est d'origine savante.

Candela („Festa S. Mariae Candelarum"): chandelle, querela: querelle, tutela: tutelle. La forme èle vient des savants: Cautèle (de cautela), clientèle (de clientela), loquèle (de loquela), tutèle, etc., modèle vient de l'italien modello.

14) Ensis, suffixe qui marque en latin la nationalité, donne, par la suppression de l'*n*, ēsis et puis, par le changement tout régulier de l'ē en oi = ois; la forme ais pour ois est moderne.

Burgensis, l'habitant du burgus („castellum parvum, quem burgum vocant" Végèce): bourge*ois*, Carthaginiensis: Carthagin*ois*, Francensis francesis: franç*ois*, et ensuite franç*ais*; Aurelianensis: Orléan*ais*, Mediolanensis: Milan*ais*, Castrensis: Châtr*ais*, Lugdunensis: Lyonn*ais*, Massiliensis: Marseill*ais*, Mutinensis: Modén*ois*.

Le même suffixe a donné is dans pays, en vieux franç. païs, en ital. paëse du L. pa(g)ensis, dérivé de pagus. Ce dérivé s'explique par une transition du suffixe latin *e*nsis en *i*nsis; cf. pag*i*nsis pa*i*nsis (en v. f. païs), Schuchardt I, p. 350.

Athénien, Corinthien et tous les autres dérivés en ien (de iensis) sont des créations savantes.

15) Ecem et icem donnent is et ix:

Berbecem, forme vulgaire pour vervecem, dans Pétrone, et berb*i*cem, dans la Loi Salique, donne, par la transposition de l'*r*, brebis qui fut encore berbis dans l'ancienne langue. La même transposition a eu lieu dans f*ro*mage qui fut f*or*mage en vieux francais, f*or*matge en provençal, f*or*maticum en latin (voyez ce mot au suffixe at-icum); junicem a donné génisse, et perdicem donne perd*r*ix, par l'intercalation de l'*r* devant *i* que nous avons déjà vue au mot calend*r*ier, en vieux français calendier, du Lat. calendarium.

16) Estus et ista deviennent tous les deux ête en français populaire. Honestus est devenu honnête, crista crête, anciennement creste. On voit bien que les mots tels que modeste, céleste, moleste, qui ont conservé la forme este, proviennent des savants; de même baptiste, évangéliste, psalmiste et d'autres en iste; mais fabuliste, dentiste et la plupart des mots en iste sont d'origine purement française, dérivés de fable, dent, etc.

17) Erna est devenu erne, mais ernum seulement er, en vieux français ern.

Formes populaires: Cisterna: citerne, laterna: lanterne, taberna: taverne; — hibernum pour hiems fut anciennement ivern, puis hiver; infernum fut en provençal enfern (en ital. inferno) = enfer.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Formes savantes: Caserne [caserna], caverne [caverna], moderne [modernus, dans Priscien, d'après Diez, Gr. I, 21] — galerne est d'origine celtique, dérivé de gal, cf. l'anglais gale; poterne, en vieux français posterne, à l'origine posterle, vient du L. posterula. Le changement des liquides *l* et *n*, dans poster*l*e poter*n*e, a encore eu lieu dans mar*n*e = mar*l*e en v. f., que*n*ouille = co*l*ucula en latin, Pa*l*erme = Pa*n*erma, Pa*n*ormus etc...

18) Du suffixe etum, ce n'est que l'*e* tonique qui passe dans le français, la syllabe tum qui est atone s'éteint; *e* long accentué devient régulièrement *oi* [flebilis = flo*i*ble ou fo*i*ble] qui a été changé plus tard en *ai* [fo*i*ble = fa*i*ble, ro*i*de = ra*i*de].

Dans eta, *a* final a été conservé comme *e* muet, mais cette distinction assez délicate de etum = *oi* et *eta* = *oie* ne tarda point à s'obscurcir, et les deux formes se confondirent; du reste etum était déjà eda en provençal.

Alnetum [alnus = aune] donna, suivant la loi d'accentuation, dans l'ancienne langue aun*oi*, et ne devint que plus tard aun*aie*; carpinetum [carpinus = charme, en patois char*n*e]: charm*oie*, cannetum: cann*aie*, olivetum: oliv*aie* (vieux mot), ulmetum [ulmus = orme, en prov. olm]: orm*aie*.

Casnetum*) pour quercetum [casnus pour quercinus] donne chênaie, comme casnus a donné caisne quesne chesne chêne.

Salicetum pour salictum [dans Du Cange = campos, prata, salicias]: saussaie. Quant à saule, il vient de l'ancien haut allemand sala, forme contractée de salaha; cf. Diez, Wörterbuch.

Tous ces mots en aie désignent un lieu, un terrain planté d'arbres, ainsi aunaie est un lieu planté d'aunes; olivaie signifiait dans l'ancienne langue un terrain planté d'olives, etc. . . . Le même suffixe aie (ay) se trouve aussi dans quelques noms de lieux, tels que Aulnay ou Aunay, Châtenay (Castanetum), Fontenay (Fontanetum), Rouvray (Roboretum), Saussaie, etc.

La finale edus est devenu *oi* dans palefroi, qui est en provençal palafrei, et vient du bas latin parafredus, forme contractée de paraveredus;**) la finale edem a donné *i* dans merci, dérivé du L. mercedem; merc*i*dem et d*i*cem = merci et dix voy. dans Sch. I, p. 376.

19) Ilis donne il. Ce suffixe accentué a été conservé dans très-peu de mots populaires: Canile a donné chenil, lieu où l'on renferme les chiens, foenile a donné fenil, lieu où l'on serre le foin, supercilium est devenu sourcil, et subtilis soutil dans le vieux français. Les autres mots en il sont presque tous de formation savante qui, quoiqu'ils respectent l'accent latin, n'ont subi aucune altération phonétique. Sur subtilis dont l'ancienne langue, comme nous venons de voir, eut déjà régulièrement dérivé soutil, les savants ont refait subtil, ainsi sur civilis ils ont calqué civil, sur gentilis gentil, etc....

La brève atone qui précède immédiatement la syllabe tonique disparaît toujours en français: Ant(e)cessor ancêtre, cer(e)bella cervelle, er(e)mita ermite; bon(i)tatem bonté, san(i)tatem santé sept(i)mana semaine etc.; c'est une règle toujours respectée dans les formations spontanées et naturelles; mais les savants qui ignoraient cette loi ont non seulement conservé l'*e* atone, mais ont mis encore un accent aigu sur l'*e*; de là, puéril de puĕrilis.

20) Ignus et inus donnent tous les deux in, ina donne ine.

Bĕnignus: bénin. La voyelle atone persiste toujours en français quand elle occupe la

---

*) Casnetum est quercetum, in Charta Philippi Augusti, an. 1185. apud Morinum in Historia Vastinensi, p. 706. „Ab illa aqua usque ad terram — nemus quod Morini dicitur Casnetum. Galli dicebant Quesnoy". Du Cange.

**) Voyez Du Cange au mot paravredum: Capit. Caroli M. II, 16: „aut constitutam a nobis pecuniam non tribuunt, aut paravreda dare nolunt" . . ., et „paravreda dare recusant, . . ." Parafredus: Lex Bajuvar. I, 14: „Parafredos donent, aut ipsi vadant." Palafredus Palefredus = equus gradarius, nostris Palefroi, cheval de service.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

première place du mot, et que la seconde syllabe porte l'accent tonique. Les exceptions sont peu nombreuses: verácem vrai [anciennement verai], vérícula de veru (vrille); cf. Schuchardt, V. L. II, p. 396.

Malignus: malin, divinus: devin, caminus (via, iter dans Du Cange): chemin, vicinus: voisin, scabinus*) [juge dans les textes carlovingiens]: échevin, en vieux français eschevin; mastinus**) [chien qui reste à la maison, mansionem = maison]: mâtin, bacinus: bassin; collina (= collis dans les arpenteurs romains, d'après Diez): colline, cortina [„cortinae sunt aulaea" — „aulaea quas Cortinas vulgo vocant" Du Cange]: courtine, cosinus [consobrinus dans le Vocabulaire de St. Gall, au 7e s.]: cousin, en prov. cosin, cosina: cousine, coquina cocina cucina [dans Du Cange = culina]: cuisine, culcitinum (dérivé dim. de culcita): coussin, molinus [dans la Loi Salique]: moulin, en prov. molin, orphaninus (dérivé de orphănus = orphe en vieux français): orphenin dans l'ancienne langue, et puis, par le changement de *n* en *l*, orphelin: cf. poster*l*e poter*n*e; pectorina [dérivé de pectoris] = pectrina peitrina en provençal, poitrine en français, peregrinus, en prov. pelegrin = pèlerin; spina = espine épine, etc.

Le mot racine suppose une forme latine radicína qui, régulièrement contractée, donna racina ou razina en provençal; car le latin radícem a donné, suivant les règles de l'accent latin, la vieille forme raïz; patrinus et matrina, qui auraient dû donner respectivement parrin et marrine, sont devenus parrain (en vieux français parrein) et marraine (en prov. mairina). —

Le mot Dauphin, en prov. dalfin, vient du L. delphinus***) ou plutôt de sa forme vulgaire dalphinus [dans Du Cange].

21) Issa est devenu esse:

Abbatissa, en provençal abbadessa, en vieux franç. abéesse = abbesse, ducatissa, en prov. duguessa = duchesse; — prophetesse, de prophetissa, conserve non seulement le *t* médial, mais aussi l'*e* atone devant la tonique, ce qui prouve que ce mot a été formé par les savants, de même diaconesse de diaconissa.

22) Ivus devient if dans chétif de captivus et naïf de nativus. Chétif signifie dans l'ancienne langue prisonnier: „Saint Louis délivra les chétifs [= chrétiens captifs] des Sarrasins, d'où le sens actuel de faible, misérable; cf. Ronsard, „De tous les animaux qui marchent sur la terre l'homme est le plus chétif."

La forme savante de captivus est captif qui a été refait sur le mot latin au 16e siècle; celle de nativus est natif. — Pour naïf = natif, comparez les phrases citées dans Littré: „Les naïfs (serfs natifs) qui departent de lur terre", 11e siècle, et „— fuitis du biau païs de Troie, dont il fu naïs (naïf)".

Les formations savantes en if sont très-nombreuses: voyez actif, furtif, fugitif, laudatif, négatif, purgatif, votif, et beaucoup d'autres, surtout les termes grammaticaux tels que adjectif, nominatif, substantif, superlatif etc. . . . (cf. Mätzner, F. G. p. 297).

23) Le suffixe latin entus = ent (ant) en français [l-entus = l-ent, m-entus = m-ent] a donné très-peu de dérivés populaires; la plupart des mots en lent ou ment sont d'origine savante, et conservent presque tous la voyelle atone devant l'accent tonique.

---

*) Scabinos judices urbanos appellamus, Gall. Eschevins. Schepen, Judex, Senator, Juratus vulgo Scabinus. Du Cange.

**) Mastinus = Molossus, Gall. Mastin. Mansio, ubicunque manemus; hinc nostris maison, pro aede; — mansio, familia, quomodo maison dicimus. Du Cange.

***) „Delphinus, apud nostros dignitatis species, qua donantur vulgo Comites Viennenses. . . ." Du Cange. Depuis la cession du Dauphiné à la couronne de France (1343), le fils aîné des rois de France porta le titre de Dauphin.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Dérivés populaires: Accuculentus = aiglent, vieux mot qui fut en provençal aguilen, sanguinolentus, contracté en sanguilentus et puis en sanglentus = sanglant, sacramentum = serment, frumentum = froment; vestimentum = vêtement, precamentum = preiement (v. fr.) . . . .

Formes savantes: Al*i*ment, arg*u*ment, dét*ri*ment, doc*u*ment, lig*a*ment, mon*u*ment, op*u*lent, orn*e*ment, sacrement, sanguinolent, turbulent, violent . . .

24) Le suffixe órem devient eur (our); *o* accentué, soit bref, soit long, devient ordinairement en français *eu* [*oe*u, *ou*, en prov. *ue*]; il ne se maintient que rarement, surtout devant *m* ou *n*, et quand il est long par position: m*o*bilis m*eu*ble, h*o*ra h*eu*re, solus s*eu*l; — b*o*vem b*oeu*f [prov. bueu], f*o*lia f*eu*ille [fuelha], n*o*vem n*eu*f [nueu], p*o*pulus p*eu*ple; — n*o*men n*o*m, h*o*minem h*o*mme, p*o*mum p*o*mme; — pr*o*bo pr*ou*ve sp*o*nsus ép*ou*x, m*o*rtem m*o*rt. . . .

Formes spontanées: Amorem: amour, calorem: chaleur, imperatorem: empereur, prae(di)catorem: prêcheur, salv(a)torem: sauveur, su(d)orem: sueur, seniorem: seigneur etc., etc. — Ailleurs, qui est en vieux français aillors, en provençal alhors, ne vient pas de alia hora, mais de aliorsum qui est dans Festus: „aliorsum dixit Cato" [cf. Diez, Wörterb.]

Formes savantes: Amateur, auteur, ardeur, créateur [de même, création, créature], serviteur, splendeur. Inquis*i*teur est la forme savante de inquis(i)torem qui a donné la forme spontanée enquêteur; prédicateur est la forme savante à côté de prêcheur, reg*u*lateur vient de reg(u)latorem qui a encore donné, conformément à la loi d'accentuation, le dérivé populaire régleur.

Le même suffixe a donné lieu à quelques autres doubles formes (doublets):

Latin:	Dérivés populaires:	Dérivés savants:
abbrevia(t)orem	abrégeur	abrévia*t*eur
compos(i)torem	composteur	compos*it*eur
fil*a*(t)orem	fileur	fil*at*eur
procur*a*(t)orem	procureur	procur*at*eur
quaestorem	quêteur	questeur
se(c)*at*orem	scieur	séc*at*eur

25) Osus devient toujours eux, excepté un seul dérivé en oux: jal*oux* de zel*osus*, *) amorosus: amoureux, gau(d)iosus: joyeux, invi(di)osus: envieux, otiosus: oiseux, en prov. ocios [la forme savante fut otieux, mot barbare supprimé par Malherbe], spinosus: épineux, petrosus: pierreux; vertueux, qui est en prov. vertudos, suppose la forme latine vulgaire virtu(t)osus, dérivé de virtutem. Heureux est un dérivé moderne du français heur (eür, aür en v. f. et agur en prov.) qui signifie chance, présage et vient du L. au(g)urium.

C'est à tort qu'on a tiré heur de hora qui a bien donné heure, mais qui ne serait jamais devenu heur sans e final **)

Quant à hideux, en vieux français hisdeux, je le tire du L. hisp(i)dosus (dérivé de hispidus). On reconnaît son sens primitif dans ces mots de Ronsard cités dans Littré „. . . les murs vieux hideux de ronces et d'hierre." ***)

Formes savantes: Amb*i*tieux, bell*i*queux, cap*i*teux (depuis le 16e siècle de l'italien capitoso), cur*i*eux, glor*i*eux, fruc*t*ueux, mont*u*eux, ingén*i*eux, injur*i*eux, sompt*u*eux et beaucoup d'autres; morose est la copie exacte de morosus.

26) Le suffixe onem, ionem, *t*-ionem, en français *on* (son) est un des suffixes les plus productifs. Pour *o* devant *n*, comparez la remarque que j'ai faite au suffixe orem.

---

*) cf. Du Cange: Zelosus, zelo ductus, plenus, — est amore flagrans, nostris jaloux.

**) Sur heureux comme dérivé populaire du L. favorosus, et heur tiré de favorem, bonheur = bonus favor, voyez Edmund Boehmer, dans le Jahrbuch 1869, p. 191.

***) hierre = lierre, c'est-à-dire, l'ierre, en provenç. edre, du Lat. hed(e)ra.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Campionem [Gloss. Isidori: „campiones, gladiatores, pugnatores]: champion, campinionem, dérivé de campus, a donné champignon (qui croît dans le pré, dans le campus), saponem devient, par le changement du *p* en *v*, savon, latronem = larron, lectionem = leçon, pavonem donne, par la chute de la consonne *v*, paon (pao se trouve déjà dans les Glosses de Cassel, voyez Schuchardt, Vulgärlatein), mansionem (aedes dans Du Cange): maison, cf. l'anglais mansion, suspicionem donne, régulièrement contracté, soupçon, le mot suspicion vient des savants (voyez-le plus bas), piscionem, dérivé de piscis, en vieux français poscion = poisson.

Formes savantes: Action, addition, confection, conflagration, diction, faction, notion, ration, reformation, etc. etc.

Ce suffixe a été très-fécond pour la création de doubles formes. M. Brachet en a réuni un assez grand nombre, dans son Dictionnaire des doublets (Paris 1868 et 1871), dont j'extrais les exemples suivants:

Latin:	Dérivés populaires:	Dérivés savants:
aquilonem	aiglon	aquilon
carbonem	charbon	carbone
coctionem	cuisson	coction
factionem	façon	faction
fluctuationem	flottaison	fluctuation
frictionem	frisson	friction
fusionem	foison	fusion
inclinationem	inclinaison	inclination
ligationem	liaison	ligation
nutritionem	nourrisson	nutrition
papilionem	pavillon	papillon
prehensionem	prison	préhension
potionem	poison	potion
rationem	raison	ration
redemptionem	rançon	rédemption
suspicionem	soupçon	suspicion.

27) Le suffixe T-atem donne t-é, comme le suffixe atus a donné é.

Dérivés populaires: Aestatem: été, anc. esté, bon(i)tatem: bonté, civ(i)tatem ou plutôt sa forme vulgaire citatem (cf. Sch. II, 440): cité (en prov. ciptat), christian(i)tatem: chrétienté, clar(i)tatem: clarté, crudel(i)tatem: cruauté, paupertatem: pauvreté, principalitatem: principauté, san(i)tatem: santé, voluntatem: volonté; — beauté, à l'origine beltet, en vieux français belté suppose bellitatem, amitié, en vieux français amisté et amistié, à l'origine amistet, suppose nécessairement une forme vulgaire amicitátem, car amicítia qui porte l'accent sur *ci* ne pouvait point donner amitié, accentué sur é.

Dérivés savants: Voilà un autre suffixe qui a été bien fécondé par les savants, voyez quelques-uns de ces dérivés: Célérité, fertilité, facilité, possibilité, probité, maturité, sincérité, simplicité, somptuosité, variété, etc., qui ont tous conservé la voyelle atone devant l'accent tonique. On trouve, en outre, beaucoup de mots savants à côté des formes populaires; par exemple, aspérité et âpreté, charité et cherté, légalité et loyauté, sécurité et sûreté, piété et pitié etc. Il y a encore d'autres qui ont la forme savante dans le français moderne, mais que l'ancienne langue avait régulièrement formés. Au lieu de chasteté, dignité, fidélité, fermeté, gravité, hérédité, humilité, majesté, vérité, l'ancienne langue disait conformément aux lois de l'accent latin: chasteit, deindet, fealte, ferte, griete, herete, humblete, maeste, verte.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Les deux suffixes icus et ucus deviennent respectivement *i* et *u*; leurs formes féminines ica et uca donnent ie et ue.

Amicus: ami, inimicus: ennemi —; dans *ica*, l'*a* atone s'adoucit en *e* et persiste; Mica: mie, pica: pie, urtica: ortie, vessica: vessie —; fourmi, anciennement formi, epi anciennement espi supposent les formes formicus, spicus ou spicum; car formica ou spica auraient dû devenir fourm*ie*, épi*e* avec *e* final, antique et pudique, comme tous les autres mots en ique, sont d'origine savante.

On doit bien se garder de confondre le suffixe icus accentué avec le même suffixe inaccentué; les savants ne comprenant plus la règle de l'accentuation latine ont, par suite d'une confusion générale de ces deux suffixes, déplacé l'accent dans tous les mots qu'ils ont tirés des mots latins en ĭcus; ils ont accentué canoníque, rustíque, portíque, tandis que le latin accentuait: canónicus, rústicus, pórticus (cf. le suffixe icus); *ucus* donne *u*, dans festucus: fétu, anciennement festu, en prov. festuc, tortucus (de tortus): tortu; *uca* donne *ue*, dans charr*ue* de carruca, verr*ue* de verruca, lait*ue* de lactuca, tort*ue* de tortuca, mass*ue* de maxuca*) (dér. de massa); caduc de caducus se caractérise par son *c* final comme un mot savant.

28) *Orius* donne *oir*, par l'attraction réciproque des voyelles *o* et *i*, séparées en latin par la consonne *r*.

Les formes populaires sont très-rares: Dor(mi)torium = dortoir, terri(t)orium = terroir, pressorium = pressoir, et d'autres. Les formes savantes sont beaucoup plus fréquentes: au*d*itoire, dire*ct*oire, labor*a*toire, refe*ct*oire, terr*i*toire qui sont toutes terminées par un *e* muet. Encore beaucoup plus nombreux que les dérivés du latin sont les dérivés d'origine française, tels que crach-oir, mange-oire, ras-oir, parl-oir etc. . . . .

29) *Undus* devient ond, *unus* donne un:

Formes populaires: Ro(t)undus, anciennement roond = rond, je(j)unus: anciennement jeün, = jeun (à jeun), Vir(o)dunum: Verdun;

Formes savantes: Fé*c*ond, se*c*ond, va*g*abond; de même opportun, importun etc.

30) *Ura* devient *ure*, dans armure (arma(t)ura), carrure (quadra(t)ura), capillatura (dérivé de capillum, dans St. Augustin): chevelure, liure (li(g)atura), clôture, anc. closture, suppose claus(i)tura (dér. de clausus), peinture (pictura), mesure (me*n*sura**), jointure (junctura), roture (ruptura).

Formes savantes: Armature, culture, nature, figure, ligature, quadrature, miniature, rupture, structure, sculpture, torture, température etc. . . . .

31) *Urnus* devient *our*

Alburnum: aubour, diurnus djurnus jornus jorn (v. f.): jour, furnus: forn, for, four.

Formes d'origine savante: Diurne, nocturne, taciturne. . . .

32) *Utus* donne *u*, comme *atus* a donné *é*.

La réduction du suffixe *utus* en *u*, ou plutôt la chute de la dentale latine *t* n'a point eu lieu directement du latin passant dans le français; le *t* s'est d'abord adouci en *d*, adoucissement qui est très-commun dans le latin vulgaire [cf. limi*d*es, si*d*us, terri*d*orium, merca*d*um, etc.]; ce *d* a persisté en français, jusqu'à la fin du XIe siècle: „sp*a*th*a* sp*a*da = esp*e*de: épée, na*t*um na*d*um = ne*d*: né, honora*t*a honora*d*a = honore*d*e:

*) „Quidam enormis staturae ferens ingentem maxucam super caput ejus . . .," d'après Du Cange dans un texte du moyen âge.

**) La réduction de *ns* en *s* s'opérait déjà en latin vulgaire: on disait cesor, mesis, mesa, Viennesis pour censor, mensis, mensa, Viennensis (dans Varron, Festus); le français continue cette réduction et dit maison (ma*n*sionem) époux (sponsus), île (insula), mois (me*n*sis), poids; anciennement po*is* sans *d*, qui a été faussement intercalé au 16e s., en provençal, pe*ns* pes, du L. (pe*n*sum), prison (pre*n*sionem, contracté de prehensionem), etc. Cf. Mätzner, F. G. pages 51 et 52.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

honorée. C'est vers le commencement du douzième siècle que le *d* disparaît et que le suffixe *atus* devient simplement *é*; de même *utus* fut d'abord *ud* et devint ensuite, par la chute du *d* final, *u*; *acutus* devient *aigud* et puis *aigu*, *canut*us = chenu*d* et puis chenu, cornutus = cornu*d*: cornu, barbutus = barbu*d*: barbu, crisputus (pour crispatus) = crépu, minutus = menu, cic*uta* donne, en conservant l'*a* final: ciguë, etc. . . . .

B. Suffixes atones.

Le principe essentiel de la dérivation française est, je le répète, la persistance des voyelles latines accentuées et la chute des voyelles atones. C'est par suite du même principe que les suffixes accentués en latin persistent, et que les suffixes latins inaccentués, tels que itum, ilis, idus, s'éteignent en passant en français, et qu'ils ne sont alors plus capables de servir à former des dérivés nouveaux. Ce ne fut qu'après la formation spontanée du français populaire, lorsqu'on ne connaissait plus les règles de l'accent latin, que les savants formèrent, contrairement aux lois de la dérivation française, des mots tels que basilíque, colonie, canoníque, compút, copúle, explicíte, fabríque, fragíle, mobíle, modúle, orgáne, portíque, rigíde, rustíque, spatúle, tépide, utíle, viatíque et d'autres qui, venant respectivement du L. basílica, colónia, canónicus, cómputus, cópula, explícitus, fábrica, frágilis, móbilis, módulus, órganum, pórticus, rígidus, rústicus, spátula, tépidus, útilis, viáticum, etc., sont tous faussement accentués.

L'ancien français populaire, comme nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, respecte partout l'accent primitif, et ne viole jamais les principes fondamentaux de dérivation. Voyons les mêmes mots latins et leurs dérivés tels que le vieux français nous les montre:

Basil*ica* donne basoche, calumn*ia* calenge chalenge, colon*ia* colonge cologne, canon*icus* chanoine, comp*utus* compte, cop*ula* couple, explic*itus* exploit, fabr*ica* forge, frag*ilis* frêle, mob*ilis* meuble, org*anum* orgue, port*icus* porche, rig*idus* roide, rust*icus* ruste, spat*ula* épaule, tep*idus* tiède, ut*ilis* utle, viat*icum* voyage.

En examinant maintenant les dérivés aux suffixes atones, je prendrai garde de marquer chaque mot qui a été introduit dans la langue par les savants, car c'est surtout dans le domaine des suffixes atones que les dérivés savants se montrent abondamment.

1) Les suffixes latins *eus* [ea, eum] et *ius* [ia, ium] disparaissent en passant en français ou ne laissent que *ge*, *che*.

L'*i* du suffixe *ius* donne *g*, *j* quand il est précédé d'une consonne douce (*d*, *b*, *v*), il donne *ch* quand il est précédé d'une consonne forte (*t*, *p*, *f*); dans beaucoup de mots, l'*e* primitif fut bientôt remplacé par *i*, et antérieurement aux temps mérovingiens, les inscriptions offrent des formes telles que cav*i*a, hord*i*um d*i*usque [de usque], d'où, par suite de la consonnification de l'*i*: cavja, hordjum, djusque = cage, orge, jusque.

Dérivés populaires: Cereus: cierge, ebrius: ivre, laneus: lange, lineus: linge [un drap linge], rubeus: rouge, propius: proche; campania [campanea*)]: campagne, montania: montagne, castanea: châtaigne, tinea: teigne, linea: ligne, vinea: vigne, granea: grange, ecclesia: église, nivea: neige, rupea: roche, angustia: angoisse, camisia**): chemise, sepia:

---

*) campanea pour campestris dans les arpenteurs; campania, comme substantif = plaine, dans Grég. de Tours.

**) camisia, mot très-fréquent en bas latin; cf. Du Cange: „Solent militantes habere lineas quas camisias vocant", dans S. Jérôme, et ailleurs: „vestimentum lineum quod camisia dicitur."

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

seiche sèche, vindemia: vendange, diluvium: déluge, exagium: essai, hordeum: orge, medium: mi, simium; singe, somnium: songe, trifolium: trèfle.

Dérivés savants: Ils sont tous faussement accentués, étant terminés par *ie*: Calomnie, colonie, curie, industrie, incendie, hernie, patrie, modestie, perfidie, symphonie, épidémie, etc.

A côté de férie (jours fériés), la langue montre la forme populaire foire, du L. feria, parce qu'au moyen âge, les foires se tenaient les jours de fêtes. Les noms propres suivent ordinairement les règles d'accentuation. Corneille, Luce, Live; ainsi les noms de lieux tels que Perse, Grèce, France, etc.; ce n'est que plus tard, sous l'influence des savants, que les formes accentuées sur la syllabe finale *ie* paraissent: Lucíe, Cornélíe, Lombardíe, Asíe, Italíe, etc.

Le suffixe composé *it-ia* a donné des dérivés populaires en esse, anciennement *ece* et s'est ainsi confondu avec le suffixe latin accentué issa; les dérivés savants calqués sur *itia*, sont terminés par *ice*.

Justitia: justesse, mollitia: mollesse, pigritia: paresse, tristitia: tristesse; — avaritia: avarice, justitia: justice, saevitia: sévice, servitium: service, supplicium: supplice. Altesse, hautesse, politesse, etc. sont d'origine italienne, et venus au 16e siècle.

2) Icem atone devient *ce*, *se*, *ge* en français:

Cordicem: écorce, herpicem: herse, anciennement herce, judicem: juge, pulicem: puce, pumicem: ponce, pollicem: pouce. — Sourís, du L. sóricem, n'est pas un mot savant; le déplacement de l'accent latin eut déjà lieu dans le latin rustique, comme le prouve le provençal soritz; l'italien sórcio, l'espagnol sorce ont conservé l'accent latin primitif de sóricem. — Calice, en prov. calitz, du L. cálicem, appartient à la classe des mots liturgiques qui adoptèrent de bonne heure la forme savante.

3) Le suffixe *icus*, *ica*, qui disparaît dans les formes populaires, par suite de sa privation d'accent, a été transformé par les savants en íque accentué.

Dérivés populaires: Avica auca: oie, basilica: basoche, à l'origine baselche, puis baseuche, domesticus: domesche, dominica (dies dominica): dimanche, anciennement diemenche, canonicus: chanoine, fabrica: forge, pedica: piége, pertica: perche, manica: manche, porticus: porche . . .

Dérivés savants: Canonique, classique,*) domestique, germanique, catholique, basilique, portique, rustique, etc.

At-icum, en provençal atge, donne age en français. Ce suffixe est très-fréquent dans le bas latin qui montre agraticum, augustaticum, daemonaticum, portaticum, rivaticum, etc.

Carnaticum est d'abord carnatge et puis carnage; missaticum, formaticum,**) ramaticum, salvaticum, umbraticum, viaticum sont en provençal missatge, formatge, ramatge, salvatge, umbratge, viatge, et en français message, fromage, ramage, sauvage, ombrage, voyage; — avantage suppose abantaticum, dérivé de abante (avant), courage (coratge, corage), dommage (damnatge), hommage (homenatge), mariage (maridatge), orage (auratge), étage (estatge), etc. supposent des primitifs latins correspondants tels que coraticum, damnaticum, hominaticum, maritaticum, auraticum, staticum,***) etc.; de même ramage dérivé de ramaticum,

*) La forme populaire de classicum est glas, en v. f. clas, signal donné par la trompette pour rassembler les soldats; — signal donné par la cloche pour avertir les moines de se rendre à l'église; classicum mortuorum = glas des trépassés.

**) Formaticum, Caseus: sic vulgo Formage, vel Fromage appellant, quod in forma infarciatur et struatur. Du Cange.

***) Les mots terminés par *agium*: mess*agium*, homm*agium*, etc. sont d'origine française, c'est-à-dire, refaits sur le modèle du mot français. Cf. Littré: „Il faut bien distinguer deux basses latinités, celle de laquelle le roman a été fait, et celle qui a été faite sur le roman."

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

rivage de ripaticum, village de villaticum, visage de visaticum, ménage de mansionaticum [dépense d'une maison, dans Du Cange.]

Les mots aquatique, fanatique, viatique et tous les autres en at-ique sont d'origine savante; aquaticus et lunaticus donnèrent en vieux français évage et lunage.

4) Le suffixe idus a complétement disparu: Aridus: are [v. f.], calidus: chaud (anc. chald), frigidus: froid, pallidus: pâle, rigidus: roide raide, tepidus: tiède (anc. tieve, en prov. tebe), solidus: sou (anc. solt), sapidus: sade, vieux mot qui est resté dans maussade (anc. malsade = male sapidus).

Les savants ont déplacé l'accent et ont calqué sur áridus aríde, sur cúpidus cupíde, sur ávidus avíde, sur sápidus sapíde; de même solíde, intrépíde, sordíde, tépíde, rigíde, timíde, rapíde (rade dans l'ancien français).

5) Ilis ne laisse que la finale *le* en français: Ductilis [d. aquae]: douille, inductilis: anc. endouille = andouille (proprement un boyau dans lequel on a introduit de la viande hachée), fragilis: frêle, flebilis [dans le sens de misérable]: faible, anc. floible, gracilis: grêle, humilis: humble, mobilis: meuble, possibilis [déjà dans Quintilien]: possible.

Les savants confondirent ce suffixe atone avec le même suffixe accentué, et de là les mots faussement accentués: Agíle, docíle, difficíle, ductíle, facíle, fragíle, fertíle, mobíle, stéríle, etc.

Débíle, habíle, nubíle, utíle étaient en vieux français régulièrement accentués: dieble (débilis), hable (hábilis), nuble (núbilis), utle (útilis).

Le suffixe composé ab-ilis donne, par la chute de la voyelle atone, able: Affabilis: affable, amicabilis (Code Justinien): amiable, en prov. amigable, amabilis: aimable, culpabilis: coupable, etc.

La finale able est une des plus employées par le français pour la création des dérivés nouveaux, tels que dur-able, mange-able, brûl-able, etc.

Le mot merveille, en prov. maravilha, en italien maraviglia, dérive du pluriel latin mirabilia.

6) Inus et itus disparaissent également comme ilis, idus et tous les autres suffixes atones; la seule trace qui en reste est un *e* muet: Asinus: âne, anc. asne, carpinus: charme,*) galbinus: jaune, anc. jalne, domina: dame, femina: femme; cucurbita donne, par la suppression du *c* médial, l'ancienne forme gouourde, aujourd'hui gourde, cubitus: coude, explicitus: exploit, semita: sente, debita: dette, perdita: perte, quaesita: quête.

Dérivés savants: Origíne, machíne, placíte, coffín (cóphinus), explicíte, cucurbíte...

7) Le suffixe atone ulus (olus) disparaît dans tous les dérivés populaires: Apostolus: anc. apost*l*e, puis apost*r*e, et enfin apôtre, avunculus: oncle, capitu*l*um: chapit*r*e, capulum [= funis a capiendo, dans Isidore]: cable, cartu*l*a: chart*r*e, cingulum: sangle, anc. sengle ou cengle, copula: couple, cellula: ciaule (v. f.), ebulum: hièble, modulus: moule, posterula: poster*l*e poter*n*e, regula: règle, spatula [sp. porcina]: épaule, en prov. espatla, tabula: table, ungula: ongle.

La fausse accentuation de ce suffixe a donné lieu à un assez grand nombre de mots savants, tels que capitúle, globúle, modúle, capsúle, cellúle, formúle, et à beaucoup de formes doubles:

Latin:	Dérivés populaires:	Dérivés savants:
capít(u)lum	chapítre	capitúle
cóp(u)la	cóuple	copúle
céll(u)la	ciaule (vieux)	cellúle
cýmb(a)lum	cymble (vieux)	cymbále
físt(u)la	fesle (vieux)	fistúle

*) charme = enchantement, dérive du L. carmen, cf. Diez W. „il dit un charme que il avoit aprins."

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Latin:	Dérivés populaires:	Dérivés savants:
glánd(u)*la*	glan*dre* (vieux)	glandúle
mác(u)la	maille	macúle
mód(u)lus	moule	modúle
paráb(o)la	paróle	parabóle
rót(u)lus	rôle (en prov. rotle)	rotúle
scánd(a)lum	esclándre	scandále
spát(u)la	épaule	spatúle
spín(u)la	épíngle	spinúle
Rómulus	Romble (vieux)	Romulús.

Le suffixe composé íolus (éolus) devient en français eul, euil, ol, par suite d'une diphthongaison qui eut lieu vers le septième siècle, et qui fit des deux voyelles brèves io (eo) une seule syllabe longue io; dès lors, on accentuait filiólus, aviólus, gladiólus, tiliólus, capriólus capreólus, lusciniólus,*) varióla qui devinrent en français filleul, aïeul, glaïeul, tilleul, chevreul, rossignol, vérole (anc. vairole). Cf. Gaston Paris, Sur le rôle de l'accent latin, p. 37.

Il nous reste encore les quatre suffixes composés ác-ulus, éc-ulus, íc-ulus, et úc-ulus, à l'aide desquels le latin populaire a formé de nombreux dérivés, tels que apicula de apis, cornicula de cornix, genuculum de genu. Ce sont les dérivés qui supplantèrent leurs primitifs et passèrent en roman, tandis que ces derniers disparurent, n'ayant pas assez de corps pour créer des mots nouveaux.

C'est par la même cause que le français adopta sperantia, diurnus, hibernum, agnellus, auriculus, etc., et abandonna spes, dies, hiems, agnus, auris, tout en conservant la plénitude du sens des mots primitifs.

Ac-ulum [aclum] devint ail, acula [acla] devint aille dans: gubernaculum: gouvernail, macula maille, suspiraculum soupirail, tenacula (tenaculum): tenaille.

Eculus devint il dans vulpeculus: goupil (v. f.), qui est resté encore dans le diminutif goupillon.

Iculum donna eil, comme icula devint eille: Artic(u)lus, arteil (en v. fr.): orteil, periculum: péril, clavi(cu)la donna cheville, et comme forme savante: clavicúle; canic(u)la donna en vieux français chenille, mais n'est entré en français moderne que comme forme savante canicúle; auricula: oreille, apicula: abeille, corbicula: corbeille, cornicula: corneille, lenticula: lentille, formicula: fourmille, vermiculus: vermeil, etc.

Artícle de artíc(u)lum, quoiqu'il conserve l'accent latin et supprime la voyelle atone, vient pourtant des savants 1) parce que le suffixe iculum devient toujours eil, il en français, et 2) parce qu'il conserve la consonne médiane *c* que tous les dérivés populaires suppriment. Les dérivés savants représentent le calque fidèle des mots latins correspondants: fascicule, pédicule, réticule, auricule, clavicule, cuticule, particule, pellicule, molécule, etc.

Uc(u)lum, úc(u)la devinrent ouil et ouille:

Foenuculum (forme secondaire de foenículum): fenouil, ranunc(u)la ranucula (dér. de rana): grenouille, dans l'ancien français *r*enouille; colucula (de colus) ou co*n*ucula: quenouille, acucula pour acicula: aiguille, panuculum: panouil, genuculum**) (pour geniculum dans la Loi Salique): genouil en v. f., et genou dans la langue moderne; peduculus, forme secondaire de pediculus fut à l'origine péouil, en v. f. pouil, qui ensuite s'est réduit à po*u*, comme genouil et verrouil [veruculum] se sont réduits à genou et à verrou. Les anciennes formes genouil et verrouil sont encore restées dans les verbes verrouiller, et agenouiller.

*) le changement de *l* en *r* dans *r*ossignol (*l*usciniola) était déjà fait dans les textes du bas latin qui offrent ordinairement les formes rusciniola et rosciniola.

**) Genuculum et geniculum, idem quod Genu, unde nostrum genouil. Du Cange.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

II.

Accentuation des dérivés verbaux.

Ce fut surtout dans le domaine des dérivés verbaux que la force de l'accent tonique se déploya avec puissance et originalité. Tantôt la persistance de l'accent latin a sauvegardé certaines formes, tantôt son déplacement en a créé de nouvelles ou régularisé celles qui parurent anormales. De plus, les conjugaisons latines se sont mêlées les unes avec les autres, de sorte que la conjugaison française est essentiellement différente de la conjugaison latine, et qu'elle représente, pour ainsi dire, un édifice nouveau. Cependant ce phénomène n'a rien d'extraordinaire pour celui qui sait que le français n'est que le produit du lent développement de la langue vulgaire romaine, où une grande partie de ces altérations et transformations eurent déjà lieu. A l'aide des règles d'accentuation, nous pourrons sûrement distinguer parmi les formes des verbes français celles qui ont été le résultat naturel de l'action des lois de formation de celles qui ont été l'oeuvre de la force réparatrice, le fait de l'analogie. Le latin vulgaire montre déjà assez souvent un déplacement de l'accent primitif et bien des formes qui diffèrent beaucoup de celles de la langue classique.

Dans la suite du temps, il prend des modifications, des teintes dialectales plus ou moins fortes, et finit par mélanger entièrement non seulement les formes, mais aussi la quantité, la vocalisation et les terminaisons des verbes.

C'est ainsi que l'ancien français ne rapporte déjà plus le même verbe à la même conjugaison, et c'est pourquoi nous voyons dans le français moderne tant de verbes qui ne respectent plus l'accent des verbes latins correspondants.

Le signe caractéristique de la nouvelle conjugaison est la tendance d'unification, la tentative marquée à exprimer toujours un même rapport par un même suffixe, par une même flexion. De là vient, par exemple, que l'on employa les désinences ons et ez, dérivées du latin amus et atis, pour les deux premières personnes du pluriel du présent de l'indicatif de toutes les conjugaisons latines, et les finales ions et iez, dérivées du latin emus et etis, pour les mêmes personnes du subjonctif présent.

Au point de vue de notre étude, nous divisons les dérivés verbaux en deux classes: 1°, ceux qui ont l'accent tonique sur la désinence, et 2°, ceux qui le portent sur le radical. Les verbes en er (áre) et ir (íre) forment la première partie, ceux en re (ere) la seconde. Je ne parle pas des verbes en oir (ére), car ils étaient au moment où naissait la langue française trop peu nombreux pour qu'ils eussent pu exercer la moindre influence sur la formation de la nouvelle conjugaison; du reste, la plupart de ces verbes furent déjà ramenés par le latin vulgaire à la conjugaison en íre *).

C'est pour cela que Camille Chabaneau, dans son traité sur l'histoire et la théorie de la conjugaison française (Paris, Franck 1868), range le petit nombre de verbes en oir avec ceux en re, et qu'il classe tous les verbes en deux groupes, c'est-à-dire, en verbes vivants et en verbes archaïques. Il appelle verbes vivants ceux qui, par la force de

---

*) D'après le calcul du dictionnaire de l'Académie, édition de 1835, les verbes français sont au nombre de 4060, savoir: 3620 en er, 350 en ir, 30 en oir, 60 en re.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

leurs flexions accentuées en latin, ont survécu à l'action des lois phonétiques, et qui ont servi et servent encore à former des verbes nouveaux; mais il appelle verbes archaïques tous ceux qui, par suite de leur privation de flexions accentuées, n'ont j'amais servi de modèle et n'ont jamais reçu dans leurs cadres aucun des dérivés verbaux dont la langue s'est enrichie depuis son origine.

A. Dérivés verbaux accentués.

a) Dérivés verbaux en er (áre).

Tous les verbes en *er*, qui sont d'origine spontanée, dérivent des verbes latins en áre, et sont, comme tons les autres dérivés populaires, fidèles aux principes de dérivation: ils respectent l'accent latin, suppriment la voyelle atone, et font disparaître la consonne médiane.

Pour la persistance de l'accent latin, et pour la chute de la voyelle atone, je cite les exemples suivants:

Formes populaires: Blasph(e) mare [= vituperare, dans Grégoire de Tours] = blasmare, en prov. blasmar, en français blâmer, adi(u)tare = aider, caball(i)care, en prov. cavalcar, en vieux français chevalcher, en français chevaucher, carr(i)care = cargar en prov. = charger, coll(o)care = colgar (en prov.), colcher (en v. f.): coucher, comp(u)tare = comtar (en prov.): compter, circ(u)lare = cercler, delib(e)rare = délivrer, dub(i)tare = doptar (en prov.): douter, cum(u)lare = combler, dupl(i)care duplare (dans Festus) = doubler, jud(i)care = juger, fabr(i)care = faurgar (en prov.) = forger, mand(u)care = manger, mast(i)care = masgar (en prov.), mascher (en v. f.): mâcher, nav(i)gare = nager, praed(i)care = prêcher, quir(i)tare = cridar (en prov.): crier, sem(i)nare = semnar (en prov.): semer, sim(u)lare = sembler, sol(i)dare = souder, trem(u)lare = trembler, perust(u)lare prustlare = brusler (en v. f.): brûler, pop(u)lare = peupler, van(i)tare = vanter, vig(i)lare = veiller, vind(i)care = venger, etc. . .

Pour la suppression de la consonne médiane, voyez:

Ba(*d*)aculare = bâiller, confi(d)are = confier, fi(d)are = fier, desi(d)erare = désirer, fo(d)iculare = fouiller, lau(d)are = louer, su(d)are = suer; allo(c)are = allouer, asse(*c*)urare = assurer, carri(*c*)are = charrier, communi(*c*)are = communier, jo(*c*)are = jouer, lo(*c*)are = louer, mendi(*c*)are = mendier, ne(*c*)are = noyer, pli(*c*)are = plier, pre(*c*)ari = prier; alli(*g*)are = allier, casti(*g*)are = châtier, dene(*g*)are = dénier, ne(*g*)are = nier, etc.

Formes savantes: Les verbes d'origine savante ne dérivent pas seulement des verbes latins en are, mais aussi de ceux en *ēre* ou *ĕre*. On les reconnaît facilement ou par la fausse accentuation, ou par la voyelle atone qu'ils conservent, ou enfin par la consonne médiane qu'ils ne suppriment pas. Suivant ces trois réactifs, nous voyons:

1) Verbes savants qui déplacent l'accent latin, tels que affligér (affligere), affluér (affluere), appréhender (apprehendere), céder (cedere), colliger (colligere), contribuer (contribuere), déprimer (deprimere), ériger (erigere), extorquer (extorquere), imprimer (imprimere), négliger (negligere), exprimer (exprimere), tisser (texere), opprimer (opprimere), obstruer (obstruere), résister (resistere), etc. . . absorber (absorbere), exercer (exercere), persuader (persuadere), révérer (revereri), etc.

A côté de appréhender, colliger, imprimer, exprimer, tisser, la langue française conserve encore les verbes primitifs et régulièrement accentués: apprendre, cueillir, empreindre, épreindre, tistre. Du latin afflígere, l'ancien français avait, conformément à la loi d'accentuation, tiré afflíre (afflictus: afflit, afflicta: afflite) cf. Burguy, II, 269;

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

de même du latin deprímere, il avait tiré depreindre (cf. Burguy, II. 3), du latin extorquere estordre (Burguy, I. 69, 271).

2) Verbes savants qui conservent la voyelle atone. Les verbes latins capit(u)lare, circ(u)lare avaient, dans le français de formation spontanée, produit chapitrer, cercler; les savants, gardant la voyelle atone qui disparaît dans les verbes populaires, ont calqué sur les mêmes primitifs latins les formes capituler, circuler. — Tous les verbes suivants conservent la voyelle atone devant la tonique; nous avons ajouté à chaque forme savante le dérivé populaire correspondant tel que le français l'a conservé, ou tel que l'ancienne langue nous le montre:

Latin:	Dérivés savants:	Dérivés populaires:
capit(u)lare	capituler	chapitrer
circ(u)lare	circuler	cercler
coag(u)lare	coaguler	cailler
coll(o)care	colloquer	coucher
cop(u)lare	copuler	coupler
cum(u)lare	cumuler	combler
commun(i)care	communiquer	comenger
comp(a)rare	comparer	comprer
consid(e)rare	considérer	consirer, v. B., *) II, 46
der(o)gare	déroger	derver (rogare = ro(v)er)
diss(i)pare	dissiper	desver, v. B., II, 137. 237
interr(o)gare	interroger	enterver, v. B., I, 122, 316
rep(u)tare	réputer	reter (prov. reptar)
inv(o)lare	envoler	embler, v. B., II, 51
aest(i)mare	estimer	esmer, aesmer, v. B., II, 319
lib(e)rare	libérer	librer
mast(i)care	mastiquer	mâcher
nav(i)gare	naviguer	nager
op(e)rare	opérer	ouvrer
qual(ifi)care	qualifier	jauger
recup(e)rare	recupérer	récouvrer
remem(o)rare	remémorer	remembrer, v. B. I, 124. 181.
sep(a)rare	séparer	sevrer
sim(u)lare	simuler	sembler.

3) Verbes savants qui conservent la consonne médiane: Le verbe latin primitif dotare a donné, par la suppression régulière de la consonne médiane, le dérivé populaire douer; il a donné, sous l'influence des savants, le calque du verbe latin: doter. — Nous observons le même procédé dans les verbes suivants:

Latin:	Dérivés savants:	Dérivés populaires:
a(d)orare	adorer	aorer (orare: orer) v. B. II, 338
communi(c)are	communiquer	communier
dila(t)are	dilater	délayer
exsu(c)are	essucquer	essuyer
extra(v)agare	extravaguer	estraïer (prov. estraguar)
fla(g)ellare	flageller	flaeler
impli(c)are	impliquer	employer
lapi(d)are	lapider	lapier
repli(c)are	répliquer	replier
vo(t)are	voter	vouer.

*) Burguy, Grammaire de la langue d'oïl, Berlin 1869.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

4) Il y a encore d'autres verbes savants qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes, mais dont on reconnaît facilement l'origine, parce qu'ils ne suivent aucune loi phonétique, et ne sont que les copies des verbes latins correspondants: Affecter, affirmer assigner, crisper, déprécier, désigner, dispenser, diviser, infirmer, ingénier, illuminer, incruster, miner, relaxer, rétracter, etc.

Le verbe latin affirmare avait produit, dans le français de formation populaire, affermer (firmus = ferme); on a dit affermer pour affirmer pendant tout le cours de l'ancienne langue, ce n'est que tardivement que la forme savante affirmer a supplanté le dérivé populaire affermer; de même, le latin divisare avait donné en français populaire deviser; mais au 16e siècle, la forme savante diviser a remplacé la forme populaire deviser *). Voyez sur ce phénomène encore assigner, dans l'ancienne langue assener, crisper = crêper, désigner = dessiner, ingénier = engeigner (encore dans La Fontaine), illuminer = enluminer, miner = mener, relaxer = relâcher, etc.

b) Dérivés verbaux en ír (íre).

La langue française montre dès les plus anciens temps deux classes de verbes en ir; les uns correspondent dans tous leurs temps, et dans toutes leurs formes à la conjugaison latine en íre; les autres ont été formés d'après le modèle des verbes inchoatifs latins, et diffèrent des premiers par l'allongement du radical en iss, provenant du latin isc, esc: vénio devint, en gardant l'accent primitif, viens, florésco, à son tour, donna fleurís, veniébam devint venaît, florescébam = fleurissais, etc.

Ce sont les verbes inchoatifs que le français, à cause de leurs flexions accentuées, a pris comme type de la deuxième conjugaison, en abandonnant les autres à la forme non inchoative qu'il classait parmi les verbes dits irréguliers. Ces derniers, prenant en considération les règles de dérivation, ne sont point irréguliers; au contraire, ils sont, dans toutes leurs formes, fidèles à l'accent latin, tandis que les autres montrent plusieurs irrégularités. Pour n'en citer qu'une: florísco a bien donné, suivant la loi d'accentuation: fleurís, mais l'infinitif floríscere ou floréscere pouvait-il donner fleurír? Florescere serait devenu fleuroistre, fleuroître ou bien fleuraître, par suite de la transformation régulière de escere en oistre oître aître, comme crescere et parescere ont donné croistre croître, paraistre paraître.

Il faut donc admettre pour ces dérivés des formes primitives en íre: floríre pour florére, etc. . . Du reste, ce n'est qu'un très-petit nombre de ces verbes qui est entré directement du latin dans le français; la plupart d'entre eux ont été formés par la langue française elle-même; et d'autres, qui n'ont aujourd'hui que des formes inchoatives, n'avaient au début de la langue que des formes simples: Ils gémissent (gemescunt) fut dans l'ancien français gèment (gemunt), ils emplissent (implescunt) fut emplent (implunt), gémissant (gemescentem) fut gemant (gementem).

Les verbes en ir qui correspondent, dans toutes leurs formes, aux verbes latins en íre sont les suivants:

Bouillir (bullire), couvrir (cooperire), dormir (dormire), mentir (mentire †), mourir (moríre †), ouvrir, en v. f. ovrir et avrir (ap(e)rire), partir (partire †), sentir (sentire), servir (servire), ouïr (au(d)ire), sortir (sortire †), saillir (salire), venir (venire), vêtir (vestire).

---

*) Cf. Emile Agnel, De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française. Paris 1870. p. 74 et suiv.

†) mentire, partire, morire voyez dans Diez, Gr. II, p. 128 et 136.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Plusieurs, dont l'infinitif est en ĕre ou ére dans le latin classique, supposent également des formes latines vulgaires en íre.

Cour*ir*, quér*ir*, gém*ir*, frém*ir*, surg*ir*, montrent un déplacement de l'accent si on les compare aux formes littéraires, mais ils sont régulièrement dérivés des formes vulgaires: curíre *), quaeríre, gemíre, etc.; car cúrrere, quáerere, gémere, frémere, súrgere ont respecté l'accent latin en devenant français: coúrre, quérre, géindre, fréindre, sóurdre.

De même gésir (jacére) repentir **) (poenitére), tenir (tenére), cueillir (collígere), faillir (fállere, cf. falloír de fallére), fuir (fugere), offrir (offerre), souffrir (sufferre), supposent tous des verbes latins correspondants en íre, provenant de la confusion générale de conjugaisons qui eut lieu dans le latin rustique, où l'on trouve en effet fugíre, ***) cupíre, paríre au lieu de fugere, cupere, parere, pentíre au lieu de poenitére.

Ce qui affirme encore ce fait, c'est la langue italienne, qui a conservé toutes ces formes vulgaires, telles que fremíre, fugíre, fallíre, etc. . . .

Mais tous ces dérivés en ir qui correspondent au latin ĕre ou ére, ne sont-ils pas peut-être des formes savantes? — Les savants, qui calquaient leurs mots d'après le vocable latin écrit, auraient sans doute fait de agere ager, de regere reger, de gemere gemer, comme ils ont tiré imprim*er*, colligeer, affligeer, céder, consumer, corrigeer, érigeer, négligeer, résister, etc. du latin écrit: imprimere, colligere, etc., etc. . .

Je pourrais encore présenter d'autres exemples pour prouver ce mélange de conjugaisons latines en recourant à l'ancien français, et citer, p. e., les doubles formes plaire et plaisir (pleisir), taire taisir (teisir), luire luisir, nuire nuisir (noisir), loisir loire; mais ce fait est hors de doute, et le latin classique lui-même en offre déjà bien des preuves.

c) Dérivés verbaux en oir.

La désinence infinitive oir est la dérivation régulière du L. ére [cf. ebam = oit (ait)]; la conjugaison française en oir correspond alors à la conjugaison latine en ére.

Mais elle ne renferme pas tous les verbes latins de ce genre; nous savons que beaucoup d'entre eux avaient déjà changé de conjugaison dans le latin vulgaire, et adopté soit la forme ire [abolere = abolir, du bas latin abolire, florere = fleurir, du bas latin florire, gaudere = jouir, du bas latin gaudire, v. Sch. I, p. 272], soit la forme en ĕre [placĕre = plaire (placére), respondĕre = répondre (respondére), mordĕre = mordre, (mordére), tondére, tondĕre = tondre, v. Fuchs, p. 236]. C'est ainsi qu'un certain nombre des verbes en ĕre sont entrés dans la conjugaison en ére: Sápere, pour devenir le français savoír, doit avoir changé d'accent = sapére; recípere, pour donner recevóir, a dû être, suivant les règles de dérivation, recipére au moment de la naissance du français (cf. recípere = rezoivre). Ardoir et ardre, manoir et maindre témoignent l'existence des doubles formes latines ardére et árdere, manére et mánere.

Les dérivés en oir qui viennent directement du latin sont les suivants: Devoir (debére), mouvoír (movére), avoir (habére), voir, anc. veoir (vi(d)ére), seoir (se(d)ére), paroir (parére), chaloir (calére), conservé dans l'expression „il ne m'en chaut", valoir (valére), douloir (dolére), verbe suranné qui n'est plus usité qu'à l'infinitif.

---

*) curire dans Sch. I, p. 409.

**) Sur le préfixe re, dans repentir, en v. f. pentir, voir Émile Agnel, De l'influence du langage populaire, p. 2 et suiv: rencontrer, renverser, réjouir, regarder = encontrer, enverser, esjouir, esgarder en v. f., de même mercier et remercier.

***) fugíre dans Sch. I, 407. offeríre: II, 392. pentíre: I, 272.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Cevoír (re-, per-) = cápere, pleuvóir = plúere, choir, anc. cheoir = cádere, falloir = fállere montrent de nouveau la transition du suffixe ere atone au suffixe ere accentué. Recípere a conservé son accent primitif dans la forme ancienne reçoívre, dont le participe passé est recét, recétte, régulièrement dérivé du L. recéptus, recépta. Le petit nombre de ces verbes prouve que cette conjugaison était la moins productive; elle est la conjugaison la plus archaïque, et ne renferme aujourd'hui que seize verbes simples, dont huit au moins sont défectifs ou surannés en partie, „et l'on peut prévoir le moment où il ne restera d'entiers que ceux dont l'emploi fréquent ou le rôle important dans le langage doivent prévenir la péremption", [cf. Chabaneau, La conjugaison française, p. 118]. Tels sont avoir, devoir, vouloir, pouvoir.

Quant à ces deux derniers, vouloir et pouvoir, en provençal voler et poder, il est évident qu'ils ne dérivent pas de velle et posse; ce sont les dérivés réguliers des formes vulgaires volére et potére, conservées encore en italien, et dans les formes du bas latin poteret (posset), potemus (possumus) potebat (poterat). La forme ancienne pooir représente exactement le L. po(t)ére. L'intercalation d'un *v* euphonique, qui eut lieu après la suppression du *t* médial, est d'origine moderne (cf. plu-ere = pleu(v)oir); le futur pourrai, qui a rejété ce *v*, n'est dons pas une irrégularité, mais, au contraire, la formation régulière de pooir poer poir.

B. Dérivés verbaux non accentués.

Les verbes en ĕre ont subi la loi commune à tous les mots dont le suffixe était atone en latin; ayant l'accent sur l'antépénultième, ils laissent tomber la voyelle atone qui suit la tonique, et, par suite de cette chute, la désinence ĕre s'éteint en passant en français: voy. legere: lire, defendere: défendre, facere (fare dans Sch. II, p. 416): faire.

Par conséquent de la même loi, les flexions de cette conjugaison, étant à leur majeure partie privées d'accent, disparurent ou se confondirent pour l'oreille, de sorte qu'elles n'avaient plus la force de fournir des désinences distinctes pour la nouvelle langue.

Fácites et dícites donnèrent en vieux français faistes et distes, les seules formes régulièrement dérivées du latin qui se sont conservées jusqu'aujourd'hui; dícimus donna dimes, fácimus faimes, dans l'ancienne langue. Il est tout naturel qu'un tel dénuement de flexions accentuées devait répugner au génie de la langue française qui cherche toujours des formes sensibles, des signes bien distincts pour exprimer l'idée.

C'est pourquoi elle abandonna de bonne heure ces formes atones (dimes et faimes disparurent déjà au XIIe s.) et prit les flexions accentuées des conjugaisons vivantes et régulières, c'est-à-dire de celles en are ou ire.

De là, les formes faussement accentuées: disóns (dícimus), défendóns (defendimus), liséz (légitis), vendéz (vénditis), qui sont traitées par les grammairiens comme régulières, mais qui sont en vérité, au point de vue de l'accent latin, complétement contraires aux règles de dérivation, tandis que faites, dites, font et autres sont les formes régulières qui respectent l'accent: fácites, dícites, fáciunt.

D'après les changements que ces verbes ont subis dans leur passage du latin en français on peut distinguer deux grands groupes, savoir:

1° les verbes qui conservent le radical latin, tels que battre [battere = batuere, cf. Sch. II, 470], défendre (defendere), descendre, tendre, vendre, perdre, répondre, tondre, mordre, etc. . .

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

2° les verbes qui changent le radical latin:

a) les dérivés verbaux de ángere, íngere, úngere, qui sont devenus, par le changement du *g* en *d* devant *r*, aindre, eindre, oindre: frangere freindre, plangere plaindre, jungere joindre, pungere poindre *), etc. . .

b) les verbes dont la consonne médiane du radical disparaît ou change: scri(b)ere: écrire, du(c)ere: duire, no(c)ere et lu(c)ere: nuire et luire, par changement de conjugaison, con(s)uere: coudre (anciennement cosere, au 8e s. cousre, et puis, par l'intercalation d'une consonne euphonique, cousdre = coudre); nas(c)ere = naître, anciennement naistre (le *t* entre l's et l'*r* est euphonique, comme le *d* dans cou*d*re **), fa(c)ere (fare dans Sch.): faire, di(c)ere: dire, ri(d)ere: rire, par changement de conjugaison, bi(b)ere: boire, anc. bevre, boivre, le(g)ere: lire, (l'ancien français possédait lis à côté de lus = legi), pla(c)ere, par le même changement, plaire; placére et tacére donnèrent, conformément à l'accent latin, les formes anciennes plaisir ou plaisier, taisir ou taisier, comme licére a donné *loisir*.

Je ne peux pas examiner tous ces verbes et toutes leurs formes en particulier; obligé de me renfermer dans les strictes limites du présent travail, je passe rapidement sur ce point, me proposant d'en faire une autre fois le sujet d'une étude spéciale. Je me borne d'ajouter encore quelques remarques sur l'accentuation du parfait de ces verbes.

Défendre, tendre, vendre et beaucoup d'autres déplacent au parfait l'accent latin: défendís de deféndi, tendís de teténdi, vendís de véndidi, etc.

Ces formes faussement accentuées sont le produit de l'analogie; defendi aurait donné simplement défend, la même forme qui dérive de defendo [défend(s)]; pour éviter la confusion de ces deux temps, le français emprunta aux verbes en íre des flexions accentuées et remplaça ainsi les flexions perdues: défend—ís, vend—ís, tend—ís.

Ou bien ces formes sont-elles encore le résultat d'un changement de conjugaison pareil à ceux que nous avons déjà observés? défendis, conduisis dérivent-ils des formes vulgaires telles que defendivi, conducivi? D'après Schuchardt, le bas latin vulgaire offre deducíre, poníre, tradíre, etc. (I, 408), et posívi pour posui se trouve dans Plaute. — Je ne veux pas décider ce fait, tout en penchant pour une telle supposition.

La première personne du pluriel [defendîmes, rompîmes] ne déplace l'accent que quand on la compare au latin classique; le latin vulgaire prononçait defendímus, rupímus, etc.

Ce déplacement de l'accent latin est affirmé par l'ancien français qui montre tenímes, venímes, desímes, fesímes, qui ne peuvent dériver que du lat. tenuímus, venímus, dixímus, fecímus.

Le même changement d'accent eut lieu dans la 3e personne du pluriel; fírent, dírent ne viennent pas du latin classique: fecérunt, dixérunt, mais des formes vulgaires fécerunt, díxerunt. Cf. là-dessus les exemples cités dans Sch. II, p. 416 et 440, III, p. 294: fécrunt, férunt, fécerunt, etc. Voyez aussi Littré, Histoire de la langue française, II, p. 300 et suiv. On sait du reste que les poëtes latins abrégent toujours l'*e* à cette personne dans certains parfaits forts; cf. abstúlerunt, defúerunt, stéterunt, dans Diez, Gr. II, p. 127.

---

*) Dans emprein*d*re de imprimere, dans crain*d*re de tremere, le *d*, au lieu de représenter un *g* latin, est épenthétique, comme dans pon*d*re (ponere), gein*d*re (gemere). . . .

**) pour le même phénomène, voir être = estre, de essere, forme allongée de *esse* (cf. Sch. II, 392. promitterer*e*, offerrer*e*, inferrer*e*), croître = crois*tr*e de crescere, paître = pais*tr*e de parescere.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf